



Centre de développement professionnel

Faculté de droit, Université de Montréal



LE GUIDE SUR LES CONTENTIEUX DU QUÉBEC

2019 – 2020

Responsable de l'édition
Aminata Bal

Avec la collaboration de
Blanche Milner

Page couverture
Valérie Laporte

Publication
2019

Veuillez noter que le masculin est utilisé uniquement pour alléger le texte et qu'il réfère aux deux genres sans distinction. Tous droits réservés. La reproduction en tout ou en partie sans autorisation est interdite.

AVANT-PROPOS

Un monde de possibilités s'offre aux étudiants en droit lorsqu'il est question de domaines de pratiques et de milieux professionnels. Les cabinets d'avocats de divers taille, les organismes gouvernementaux, les entreprises pour ne nommer que ceux-ci. Devant cet éventail de choix, il peut être difficile de savoir par où commencer ses recherches, bien cerner l'environnement où évoluer selon ses intérêts, ses valeurs afin de s'épanouir pleinement et démarrer en force sa carrière juridique.

C'est dans cette optique que votre Centre de développement professionnel met à disposition des étudiants des outils de référence permettant de découvrir et comprendre les rouages du milieu professionnel juridique. Ainsi, dans le présent ouvrage, nous sommes très heureux de vous présenter la 1^{ère} édition du *Guide des contentieux du Québec*, un support qui reflète une demande grandissante dans un secteur souvent méconnu des étudiants des facultés de droit; le contentieux. Son objectif est donc de démystifier la pratique dans ce milieu de travail et d'en améliorer la visibilité. Par ailleurs, en cette ère de transformation des services juridiques traditionnels, notamment avec l'avènement de l'intelligence artificielle, les entreprises, syndicats et organismes publics et parapublics emploient de plus en plus de professionnels du droit à l'interne afin de les épauler et de limiter leur recours à des firmes externes. Le rôle du conseiller juridique est, par conséquent, en pleine effervescence.

En tout état de cause, en survolant ce document vous y trouverez les principaux thèmes servant à une première approche de ce milieu, un portrait des divers types de contentieux ainsi qu'une description des aspects juridiques qui y sont propres, outre les éléments qui les différencient de la pratique privée. Nous abordons aussi la période cruciale de recherche d'emploi, du processus de recrutement sans oublier les qualités et les compétences recherchées ou du moins prisées. D'ailleurs, afin de vous aider dans vos démarches, une liste non-exhaustive de contentieux, se trouvant principalement dans la région de Montréal et composés de cinq avocats et plus, est incluse en annexe. Cet ouvrage se veut sans nul doute un arsenal complémentaire à la préparation de votre cheminement professionnel. Toutefois, il est à préciser qu'aucune entente de recrutement n'existe avec les différents organismes présentés.

Je tiens très sincèrement à remercier Blanche Milner ainsi que Émilie Fréchette pour leur soutien, elles ont grandement contribué à rendre possible la publication de cette première édition.

Pour conclure, nous espérons très sincèrement que nous réussirons à vous donner une vue d'ensemble de la réalité d'affaires des contentieux au Québec et à animer votre désir d'en apprendre plus sur les possibilités offertes dans ce milieu. Il devrait également vous aider à découvrir un milieu de stage et de travail qui vous permettra de démarrer en force et en beauté votre carrière de juriste.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un franc succès dans tous vos projets !

Aminata Bal

Centre de développement professionnel

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes d'avoir fourni avec générosité des témoignages et des conseils judicieux :

Me Irène Chrisanthopoulos

Conseillère juridique principale – Droit du travail et de l'emploi chez Air Canada

Me Renaud Coulombe

Chef des affaires juridiques chez Fédération des caisses Desjardins du Québec

Me Mélanie Dugré

Conseillère juridique principale, Litige – Great-West / London Life / Canada Vie

Me Sophie Hébert

Conseillère juridique aux ressources humaines chez Bombardier Inc.

Avocate en droit du travail et de l'emploi, divertissement

Cabinet juridique St-Lawrence

Me Julie Normand

Directrice principale des affaires juridiques chez Énergie Valéro Inc.

Me Isabelle Bernard

Conseillère juridique – McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	5
SECTION I : LA PRATIQUE EN CONTENTIEUX	9
UNE BRÈVE DESCRIPTION	10
LES TYPES DE CONTENTIEUX	11
LES ENTREPRISES.....	12
LES SYNDICATS	13
LES ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS.....	14
LES ENJEUX ACTUELS	15
UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE	15
LA RESPONSABILITÉ SOCIALE	16
L'AVÈNEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....	16
LES ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DES CONTENTIEUX	18
LA GESTION DES HORAIRES ET DE LA CHARGE DE TRAVAIL	18
LA RÉMUNÉRATION	19
LA MOBILITÉ.....	19
LA COLLÉGIALITÉ ET L'AUTONOMIE ACCRUE.....	20
LA STABILITÉ.....	20
SECTION II : L'EMPLOI EN CONTENTIEUX.....	23
LES APTITUDES RECHERCHÉES.....	24
VISION STRATÉGIQUE ET PROACTIVITÉ	24
FLEXIBILITÉ ET POLYVALENCE	25
CAPACITÉ DE GESTION ET DE PRIORISATION.....	25
CRÉATIVITÉ.....	26
COMMUNICATION	26
PROFESSIONNALISME ET INTÉGRITÉ	27
LEADERSHIP.....	27
TRAVAIL D'ÉQUIPE	28
LES POSSIBILITÉS DE STAGE	29
FAIRE LE SAUT : DU CABINET PRIVÉ AU CONTENTIEUX.....	29
CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE POSTULER	31
QUAND ?	31
COMMENT ?	31
RÉUSSIR SON ENTREVUE.....	32
SECTION III : TÉMOIGNAGES	35
TÉMOIGNAGES DE JURISTES EXERÇANT EN ENTREPRISES	36
TÉMOIGNAGE D'UN JURISTE EXERÇANT DANS UN ORGANISME PARAPUBLIC.....	44
ANNEXE : RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC	47
INDEX	48
ENTREPRISES	48
SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PATRONALES	51
ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS	52
BIBLIOGRAPHIE.....	55

SECTION I : LA PRATIQUE EN CONTENTIEUX



UNE BRÈVE DESCRIPTION

Qu'est-ce qu'un contentieux ? Il s'agit spécifiquement de la division s'occupant des affaires juridiques d'une entreprise ou d'un autre type d'organisme ; public, parapublic, à but non-lucratif ou encore des syndicats ou associations d'employeurs. D'entrée de jeu, il faut noter que la particularité, pour ne pas dire l'intérêt, de ce secteur est la grande diversité de l'offre ; chaque contentieux est distinct, autant pour le travail juridique quotidien que pour l'environnement dans lequel celui-ci est effectué. Le juriste qui souhaite travailler dès lors en contentieux dispose donc d'une grande latitude dans le choix de l'industrie, des défis et des types d'enjeux auxquels il souhaite s'atteler.

De prime abord, la différence fondamentale entre les avocats et les notaires en contentieux et les avocats de cabinets privés réside dans le fait que les premiers représentent et défendent les intérêts d'un seul et unique client. Ce client est l'entreprise ou l'organisme pour lequel ils travaillent, et ces professionnels y agissent à titre de conseillers juridiques. Ainsi, ils s'occupent de préparer et de gérer les affaires internes de leur employeur relativement, entre autres, à la rédaction et la révision de contrats, à l'estimation ou la diminution des risques juridiques d'une décision d'affaires, à la rédaction d'opinions juridiques et de politiques internes, ou même à s'assurer de la conformité de l'organisme aux lois et aux normes qui les régissent. Par exemple, la compagnie Hydro-Québec doit se conformer aux nombreuses normes de fiabilité pour le transport d'électricité établies par la Régie de l'Énergie. Ou bien encore, un juriste travaillant pour une organisation internationale spécialisée en aviation sera amené à rédiger des traités internationaux, à faire du droit comparé, à négocier avec des gouvernements et des compagnies aériennes. À l'opposé, un juriste travaillant dans une entreprise pharmaceutique canadienne sera peut-être plus amené à travailler sur des brevets et à faire de la veille législative. Bref, les services demandés aux juristes sont indéniablement divers et varient inévitablement; les journées se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Par ailleurs, la représentation de l'organisme ou de ses membres devant les instances judiciaires fait partie du lot d'un conseiller juridique, mais cette situation est généralement plus rare étant donné que de nombreuses entreprises tentent d'éviter les litiges. Il faut toutefois nuancer cette affirmation, car pour les conseillers juridiques en relations de travail qui œuvrent dans les syndicats ou ceux qui travaillent pour le gouvernement, en droit fiscal, par exemple, la représentation se fera plus fréquemment.

Ce survol permet de constater que le conseiller juridique se doit d'être flexible et polyvalent, car il est souvent appelé à se prononcer sur des questions juridiques de toute nature pour son client : l'employeur.

En tout état de cause, un autre facteur vient influencer sa pratique : la taille du contentieux. En effet, étant donné la diversité des types de contentieux et de leurs industries, le conseiller juridique peut être à l'emploi autant d'une petite compagnie avec un ou deux juristes ou d'une grande organisation avec plus de 50 juristes. Dans le premier cas, notamment dans les start-ups, toutes les tâches juridiques reviendront au conseiller juridique, qui devra donc être très généraliste. Dans le second cas, une grande

équipe formant le contentieux sera souvent divisée en domaines spécifiques de droit. Par exemple, une multinationale pourrait avoir plusieurs divisions, la première s'occupant des transactions commerciales, la seconde des droits de propriété intellectuelle et la dernière, des relations de travail.

Enfin, un autre aspect de la pratique en tant que conseiller juridique réside dans l'ajout de tâches non juridiques. En effet, il n'est pas rare qu'ils doivent apporter un soutien administratif ou managérial, notamment dans la gestion de dossiers, de factures ou de la documentation. À cet égard, une étude¹ menée par *The Counsel Network*, en 2018, démontre que les conseillers juridiques canadiens consacrent deux tiers de leur temps à des tâches légales et le reste est dédié à la gestion². Plus le poste occupé est important, plus le conseiller juridique consacre de temps à ces autres obligations, qui peut inclure le développement de stratégies commerciales, de la comptabilité, de la gestion d'équipe et des rencontres avec la direction³.

LES TYPES DE CONTENTIEUX

Tel que mentionné précédemment, il existe différents types de contentieux, pouvant être classés dans trois catégories : les contentieux dans les entreprises, dans les syndicats et dans les organismes publics et parapublics. Cette section vise à vous familiariser aux différentes réalités vécues par le professionnel du droit dans chacun de ces milieux. Bien entendu, il existe aussi de nombreuses similitudes, qui seront abordées plus loin dans le guide.

Considérant la singularité de la pratique du droit en contentieux et sa forte croissance en popularité, un regroupement national s'est formé en collaboration avec *l'Association du Barreau canadien : l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises*⁴. Sa mission est d'agir à titre de porte-parole des juristes d'entreprises au Canada, de fournir des opportunités de réseautage et de prodiguer des conseils à ses membres. De nombreux articles et ressources sont disponibles sur leur site Web, en plus de programmes de gestion de carrière auquel il est possible de participer.

¹ THE COUNSEL NETWORK, *In-House Counsel Compensation & Career Survey Report*, en ligne : <https://www.thecounselnetwork.com/wp-content/uploads/2018/02/TCN_In-House-Counsel-Compensation-Career-Survey-Report-2018.pdf>, (consulté en juin 2018)

² *Id.*, p. 20

³ *Id.*, p. 21

⁴ ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES JURIDIQUES D'ENTREPRISES / CANADIAN CORPORATION COUNSEL ASSOCIATION, <<https://www.ccca-accje.org/Home>>

LES ENTREPRISES

Avec près de 240 000 entreprises au Québec⁵, la palette de choix est bien présente pour les étudiants en droit qui souhaitent véhiculer leur fibre des affaires en plus de travailler comme conseillers juridiques. En effet, en plus de grande compagnies (plus de 500 employés), le Québec compte une majorité⁶ de PME (petites et moyennes entreprises) qui continuent de se déployer. Ces entreprises se distinguent dans de nombreux secteurs industriels, notamment financier, immobilier, assurance, pétrolier, médias, pharmaceutique, forestier et minier, ingénierie, technologies de l'information, environnemental, santé, commercial, pour nommer que ceux-là. Il y a donc un grand potentiel de contribuer au développement d'une entreprise dans un domaine qui vous intéresse.

Le rôle du conseiller juridique dans une entreprise étant expliqué plus en détail dans la prochaine section, il suffit pour le moment de mentionner qu'il ne se limite souvent pas à régler des problèmes juridiques. En effet, vous serez souvent amené à aider la compagnie à faire des choix commerciaux, à développer des stratégies, à prendre des décisions d'affaires et ce, particulièrement si vous êtes le seul juriste ou le responsable des affaires légales. Il arrive de plus en plus qu'un département juridique d'une compagnie soit en quelque sorte une courroie à l'innovation ; par exemple, le département légal de Groupe BT (anciennement British Telecom), a forgé sa propre compagnie, BT Law Limited et génère désormais 5 millions de livres sterling annuellement et propose ses services à des clients externes⁷.

Enfin, pour certaines questions complexes, litigieuses, dépassant les champs de compétence du contentieux, ou simplement pour avoir des conseils externes, les entreprises ont parfois recours aux services d'avocats de cabinets privés. Le conseiller juridique doit donc s'attendre à travailler en relation avec ceux-ci, notamment lors de litiges coûteux ou si un avis indépendant est nécessaire, par exemple pour rassurer les actionnaires que le conseil d'administration respecte ses obligations fiduciaires⁸. Cette décision est souvent prise dans un objectif de gestion des risques, et il leur revient de guider les opérations, de reconnaître quand et comment avoir recours à une firme externe afin de limiter les coûts. Il est important de mentionner qu'il ne s'agit pas là d'un manque de compétence à l'interne, mais plutôt d'un besoin de perspective ou de différentes ressources juridiques.

⁵ INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA, *Principales statistiques relatives aux petites entreprises – Juin 2016*, Tableau 1.1-1 , en ligne : <[https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/PSRPE-KSBS_Juin-June_2016_fra-V3.pdf/\\$file/PSRPE-KSBS_Juin-June_2016_fra-V3.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapj/PSRPE-KSBS_Juin-June_2016_fra-V3.pdf/$file/PSRPE-KSBS_Juin-June_2016_fra-V3.pdf)>, (consulté en octobre 2018)

⁶ *Id.*

⁷ FINANCIAL TIMES, *Working in-house becomes an exciting option for lawyers*, en ligne :

<<https://www.ft.com/content/f3e07548-5ac7-11e5-a28b-50226830d644>>, (consulté en octobre 2018)

⁸ ILLINOIS BUSINESS LAW JOURNAL, *The Modern Role of the General Counsel as Corporate Lawyer & Business Executive*, en ligne : <<https://publish.illinois.edu/illinoisblj/2010/04/07/the-modern-role-of-the-general-counsel-as-corporate-lawyer-business-executive/>>, (consulté en octobre 2018)

LES SYNDICATS

Les syndicats ont recours à de nombreux juristes, puisqu'il s'agit d'un milieu où la négociation et la représentation est monnaie courante. Une particularité des syndicats est qu'ils seront plus ou moins grands selon leur structure de gouvernance, ce qui peut affecter les services juridiques offerts aux membres. Pensons notamment à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui abrite huit fédérations, chacune d'elles regroupant plusieurs syndicats d'une même industrie. Cette association dispose d'un contentieux spécialisé en droit du travail en plus d'offrir des services d'aide à la syndicalisation, de formation de ses membres, de négociation de conventions collectives, et de défense de ses membres, en arbitrage ou devant les tribunaux. Les conseillers juridiques travaillent donc à la vulgarisation juridique afin d'informer les membres de leurs droits, à la veille législative afin d'être à l'affût de tout changement réglementaire pouvant affecter les syndicats ou les travailleurs. Ils fournissent l'appui nécessaire aux négociateurs et sont au service des salariés dans tout problème relatif à l'emploi, tel qu'un accident de travail ou un grief. Or, certains syndicats peuvent décider d'offrir plutôt des services précontentieux, avec les modes alternatifs de règlement des conflits, mais de ne pas continuer jusqu'à la représentation au tribunal.

Ces conseillers juridiques travaillent dans l'intérêt des membres du syndicat, les salariés. Pour ce faire, ils doivent s'assurer de la bonne gouvernance de celui-ci, c'est-à-dire du bon fonctionnement du conseil d'administration et du respect des statuts. Ils doivent aussi relayer leurs préoccupations aux pouvoirs publics, par exemple en commentant des projets de lois. De fait, ils traiteront des dossiers touchant aux accidents de travail, aux maladies professionnelles, aux griefs, au maraudage, à la syndicalisation de nouveaux milieux de travail et à tout ce qui gravite autour de la Commission des relations de travail (CRT). Ils appuieront le négociateur lors de la signature des conventions collectives ou aideront les représentants syndicaux à comprendre les enjeux légaux. Leur rôle de représentation peut aussi souvent être axé sur les modes de règlements alternatifs des conflits, dans lesquels ils accompagneront le syndiqué qui dépose un grief, par exemple. Bref, les conseillers juridiques des syndicats ont une pratique principalement axée sur le droit du travail, quoiqu'ils touchent à différents secteurs d'activités, entre autres l'agriculture, la santé, l'éducation, la construction et les médias.

LES ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

Les organismes publics, créés par loi ou décret, et les organismes parapublics, qui sont liés à l'État mais bénéficiant d'une plus grande autonomie, embauchent également de nombreux professionnels du droit. Par exemple, on retrouve des ministères (Ministère des Finances, Ministère de la Justice), des sociétés d'État (la Société des alcools du Québec, Hydro-Québec, Loto-Québec, etc.) ou encore des organismes de surveillance professionnelle (Syndic du Barreau du Québec, Ordre des ingénieurs du Québec, Collège des médecins du Québec, etc.).

Le rôle des conseillers juridiques varie selon le mandat attribué à ces organismes, c'est-à-dire que leur domaine d'activité sera propre à leur employeur. Ainsi, le professionnel du droit exerçant au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs traitera davantage du droit de l'environnement qu'un conseiller juridique au Ministère des Finances, qui lui, répondra principalement à des questions de droit fiscal. Quelques tâches sont aussi propres aux contentieux gouvernementaux, telle la rédaction d'instructions législatives et la révision de projets de loi. Toutefois, en général, leur pratique est semblable à celle de tout autre conseiller juridique : la rédaction d'avis juridiques et de contrats est fréquent.

Pour leur part, les conseillers juridiques des organismes de surveillance professionnelle devront assurer l'application du *Code des professions* et des lois et règlements adoptés en vertu de ce dernier. En réalité, leur rôle vise principalement à protéger le public et à défendre ses membres, plutôt qu'à gérer des risques, notamment en entreprise. À ce niveau précis, il s'apparente donc aux contentieux juridiques des syndicats.

Enfin, les juristes de ces organismes travaillent pour la province de Québec ou pour le gouvernement du Canada. Il convient donc de les différencier de ceux travaillant dans des organismes à but non-lucratif (OBNL) ou une organisation internationale non gouvernementale (ONG), qui sont similaires aux entreprises dans leur mode de fonctionnement, mais avec une orientation plus sociale et dont les juristes sont amenés à faire quelques tâches de lobbying, comme en syndicat.

LES ENJEUX ACTUELS

Après avoir circonscrit les milieux de pratique possibles et le rôle du conseiller juridique dans chacun de ceux-ci, le juriste doit aussi envisager quelles seront ses responsabilités aux vues des grandes tendances actuelles dans le monde corporatif et social. Cette force est importante dans la mesure où, lors de l'embauche, connaître les enjeux actuels permet de démontrer une vision ambitieuse pour l'organisation, un esprit d'avant-garde de même qu'une conscience de la valeur que peut apporter un conseiller juridique. Nous tenterons donc de vous donner des pistes en identifiant certaines où le rôle du professionnel est de plus en plus crucial ; nous faisons référence à la croissance, à la responsabilité sociale et à l'intelligence artificielle.

UN SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE

Un conseiller juridique qui souhaite apporter une plus-value à son travail et se démarquer doit mettre en avant sa capacité de penser en termes d'objectifs, particulièrement s'il exerce dans une entreprise ou une organisation non gouvernementale, où favoriser la croissance est essentielle. Bien sûr, dans la première, l'anticipation des litiges est fondamentale, mais le développement se fait surtout grâce aux conseils prodigués par le juriste à la direction en ce qui concerne l'opportunité d'une décision d'affaires et ses risques, du point de vue légal. Dans la seconde, il s'agira plutôt de déterminer quelles causes défendre, leurs chances de succès, en plus de leur impact sur la visibilité de l'organisme.

Par ailleurs, l'innovation est très recherchée dans les départements légaux puisqu'elle aide au développement des organisations en les rendant plus efficaces. Comme corollaire, les contentieux innovateurs améliorent la performance des organismes et leurs permettent de changer la perception de leurs employeurs; ils ne sont plus un coût à justifier, ils deviennent de invisibles acteurs de croissance en aidant à développer de nouvelles opportunités commerciales⁹. Ils peuvent même générer des revenus.

Voici un exemple concret : Me Matthew Owens, juriste chez Novartis, travaille à développer une approche collaborative en propriété intellectuelle afin de faciliter les partenariats entre son entreprise pharmaceutique et l'industrie de la technologie. De cette façon, Novartis peut avancer sa recherche en médecine digitale.

Me Pérodeau, président de l'ABCQC, explique que le professionnel du droit est aussi le « gardien de la réputation de l'organisation »¹⁰. Ainsi, un juriste œuvrant en contentieux doit s'assurer que les normes de son secteur d'activité sont respectées. En donnant des opinions juridiques honnêtes et basées sur les risques, vous envoyez aussi un message aux dirigeants qu'ils peuvent compter sur vous pour avoir l'heure juste.

⁹ FINANCIAL TIMES, *Working in-house becomes an exciting option for lawyers*, en ligne :

<<https://www.ft.com/content/f3e07548-5ac7-11e5-a28b-50226830d644>>, (consulté en octobre 2018)

¹⁰ ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN DIVISION DU QUÉBEC, *Répondre aux besoins des conseillers juridiques d'entreprise*, en ligne : <[https://abcqc.qc.ca/Publications-Resources/Articles/2015-\(1\)/Repondre-aux-besoins-des-conseillers-juridiques-d'](https://abcqc.qc.ca/Publications-Resources/Articles/2015-(1)/Repondre-aux-besoins-des-conseillers-juridiques-d/)> (consulté en juin 2018)

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

En réponse à la conscientisation des consommateurs, qui se tournent de plus en plus vers des produits écoresponsables, locaux et qui favorisent les compagnies qui aident les communautés, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adopter des pratiques sociales. La responsabilité sociale se définit par la façon dont une organisation intègre les questions réglementaires, environnementales, et communautaires dans sa stratégie d'affaires afin de répondre aux préoccupations des consommateurs. Elle est donc évaluée en fonction, notamment, de la transparence, de l'impact sur la collectivité et de la reddition de comptes. Par conséquent, il appartient au conseiller juridique d'informer la compagnie sur la légalité de certaines actions et leur implication sur le plan moral ; les droits humains, la protection de la vie privée ainsi que la corruption sont à l'agenda du conseiller juridique. Puisque certaines décisions d'affaires peuvent affecter la réputation de la compagnie, il revient au professionnel du droit d'y réfléchir et de l'orienter en conséquence.

Et en raison du rôle important du conseiller juridique dans cet aspect, il entraîne par ricochet sa responsabilité professionnelle. Il se doit donc d'être bien au fait de la déontologie applicable au professionnel du droit en contentieux. Le Barreau du Québec a d'ailleurs publié un guide dans lequel les enjeux éthiques sont bien détaillés, en plus de fournir des outils pour agir avec précaution¹¹.

À titre d'illustration, l'entreprise agroalimentaire québécoise Industries Lassonde (qui fabrique les jus Oasis) estime qu'elle doit promouvoir la santé. Elle est donc la principale commanditaire d'un marathon à Montréal, met à la disposition de ses employés des salles de conditionnement physiques, des services de spécialistes et son dirigeant prêche par l'exemple en participant à des événements de course à pied. De son côté, l'entreprise canadienne Mountain Equipment Co-op fait de l'environnement son cheval de bataille. Ses actions comprennent entre autres l'impression de ses catalogues sur du papier entièrement recyclé et le versement de 1% de son chiffre d'affaire annuel à des groupes écologiques canadiens.

Les enjeux qui sont illustrés dans ce guide ne sont que des exemples. Ainsi, il ne s'agit pas d'un portrait exhaustif de tous les enjeux actuels.

L'AVÈNEMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les nouvelles technologies font peu à peu leur entrée dans le monde du droit et s'imposent comme étant la nouvelle façon d'augmenter la productivité et l'efficacité au travail. Parmi celles-ci, l'intelligence artificielle (IA) occupe désormais une place importante dans les entreprises de toutes sortes, à tel point que le monde du droit se voit obligé d'y faire place afin d'offrir des services qui demeurent concurrentiels. Mais qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Pour expliquer brièvement une technologie d'une grande complexité : il s'agit de systèmes conçus à partir d'algorithmes qui ont pour but de recréer l'intelligence humaine. Ces systèmes peuvent être programmés pour accomplir des tâches spécifiques ou pour apprendre au fur et à mesure que de nouvelles informations, des données, lui sont fournies. Ainsi, ils peuvent être programmés pour, entre autres, résoudre des problèmes, analyser, parler, raisonner, planifier, apprendre.

¹¹ BARREAU DU QUÉBEC, *Guide pratique de déontologie pour les avocats en entreprise*, en ligne : <<https://www.barreau.qc.ca/media/1308/guide-avocat-entreprise.pdf>>, (consulté en juillet 2018)

D'un côté, grâce à ces capacités, l'IA peut s'avérer très utile pour les juristes. En effet, elle est de plus en plus utilisée dans les contentieux pour différentes opérations dont la révision des contrats, la vérification de la conformité juridiques des opérations, la recherche jurisprudentielle, l'évaluation des risques, le ratissage des portfolios en propriété intellectuelle. L'IA fait économiser du temps et à une valeur ajoutée pour les entreprises, ce qui permet aux juristes de le réinvestir pour se concentrer sur des tâches plus intellectuelles relatives aux dossiers qu'ils traitent. D'ailleurs, dans les dernières années, des systèmes ont vu le jour et sont adoptés autant par les cabinets d'avocats que les entreprises : le système KIRA¹², qui s'occupe de rechercher et faire ressortir les points importants à prendre en considération dans un problème juridique spécifique. De cette façon, les erreurs d'inattention humaines sont réduites significativement. Le système LexMachina¹³, quant à lui, aide à faire des prédictions sur les issues possibles d'un litige en recherchant notamment quels sont les juristes impliqués, les clients et leurs cas précédents.

D'un autre côté, cette nouvelle façon de procéder amène son lot de risques, comme les vols de données et les biais cognitifs. Il faut donc s'assurer que ces problèmes concernant la cybersécurité et la responsabilité professionnelle ont été réfléchis et mitigés lorsque cette technologie est introduite en contentieux¹⁴.

Bien entendu, des inquiétudes sont souvent exprimées quant à la robotisation de la profession et l'utilité des avocats et notaires dans le futur. À cet égard, il est vrai que plusieurs tâches ne leur seront plus dévolues, mais il est important de garder en tête que les organismes auront toujours besoin de juristes, puisque ceux-ci devront interpréter et expliquer les données engendrées par l'intelligence artificielle. L'IA permet aux juristes d'innover en trouvant de nouveaux moyens d'améliorer leur efficacité et les libérera pour l'accomplissement de tâches plus importantes, tel que aider dans les décisions d'affaires. Par conséquent, pour le moment, il s'agit d'un complément, mais les conséquences de l'intelligence artificielle sur le plan éthique et pour l'avenir sont encore sujets à débats.

Enfin, le conseiller juridique doit saisir cette opportunité technologique en fonction des besoins de son employeur. Puisque de nombreux moyens d'innover les services juridiques offerts, tel que la réduction des coûts, existent désormais, il peut ainsi démontrer sa capacité à cerner un problème et à le résoudre en usant des nouvelles technologies afin de permettre à la compagnie d'être un concurrent compétitif.

¹² TECH EMERGENCE, *AI in Law and Legal Practice – A Comprehensive View of 35 Current Applications*, en ligne : <<https://www.techemergence.com/ai-in-law-legal-practice-current-applications/>>, (consulté en octobre 2018)

¹³ *Id.*

¹⁴ CCCA MAGAZINE, Été 2018 Vol. 12, N. 2, *Artificial Intelligence : Legal Risk and Responsibility*, en ligne : <<http://cccamagazine.humemediainc.com/magazines/2018/06/index.html#p=10>>, (consulté en juin 2018)

LES ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DES CONTENTIEUX

Comment distinguer les contentieux de la pratique privée ? Qu'est-ce qui pousse des avocats et des notaires aguerris à faire le saut de ce dernier milieu à l'autre ? Comme partout, cela dépend du style et du rythme de vie souhaité, des intérêts personnels et du type de défis envisagés. Dans cette section, nous présenterons les facteurs à prendre en considération lorsqu'on souhaite travailler pour une entreprise, pour le gouvernement, un syndicat ou une ONG. Ces facteurs sont les horaires et la charge de travail, la rémunération, la mobilité, l'environnement et enfin, la stabilité.

LA GESTION DES HORAIRES ET DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Une première différence notable entre la pratique privée et les contentieux est l'absence des heures facturables. En effet, il ne s'agit pas d'atteindre des objectifs de revenus via la facturation d'heures travaillées aux clients. Le conseiller juridique a plutôt un horaire spécifique, bien que les heures soient généralement flexibles. Il est souvent plus adapté à un train de vie familial et il peut être plus aisément libérer son agenda en fonction d'obligations personnelles, malgré le fait que les semaines puissent être très chargées.

« Il faut faire plus que du neuf à cinq pour mériter les avantages supplémentaires – parfois forts lucratifs – tels que primes annuelles, options d'achat d'actions et participation aux bénéfices en fonction du rendement. »

Jim Spurr, conseiller juridique et secrétaire au conseil de la Halifax Regional Water Commission¹⁵

Toutefois, les conseillers juridiques ont souvent un grand volume de dossiers à traiter en peu de temps. Pour certains, cet aspect de la pratique est moins attrayant puisque cela implique qu'ils ont moins de temps à consacrer à chacun des documents qui se trouvent sur leur bureau et doivent savoir gérer les priorités. Conséquemment, les avocats doivent assurer un roulement efficace des dossiers, malgré un moins grand accès aux banques de données juridiques comme c'est le cas en pratique privée. Néanmoins, il faut souligner qu'être confronté à un volume de travail si élevé permet au jeune diplômé de devenir rapidement efficace, organisé, vif d'esprit et surtout d'aller droit au but dans la rédaction des documents qu'on lui demande. Ces qualités, essentielles à tout juriste, lui seront indéniablement utiles tout au long de sa carrière, quel que soit le milieu de travail convoité par la suite.

¹⁵ ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN, *Juriste d'entreprise : est-ce un travail pour vous ?*, en ligne : <<http://nationalmagazine.ca/Articles/Summer-2016/Moving-in-house.aspx>>, (consulté en juin 2018)

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération des conseillers juridiques est souvent très compétitive par rapport au salaire offert en moyen cabinet, mais moindre qu'en grand cabinet. Les organismes et compagnies fonctionnent selon des échelles salariales. Ainsi, la position occupée à l'intérieur de celle-ci influence la rémunération. Par ailleurs, le juriste qui souhaite travailler pour des plus petites organisations comme une OBNL aura, en général, un salaire moindre que celui qui travaille pour un organisme public ou une compagnie. À cet égard, un sondage publié par *The Counsel Network* en 2018 rapporte les salaires moyens des conseillers juridiques au Canada¹⁶. Néanmoins, pour certains, la rémunération moindre est largement compensée par une plus grande flexibilité dans l'horaire ou un nombre plus élevé de journées de vacances, par exemple.

En outre, les contentieux juridiques offrent généralement des avantages très compétitifs comme des options sur titres lorsque l'entreprise est cotée à la bourse. Enfin, et c'est surtout le cas pour les professionnels du droit exerçant dans les organismes publics et parapublics, les congés parentaux sont souvent supérieurs à ceux prévus par la *Loi sur les normes de travail*.

LA MOBILITÉ

Pour ce qui est de la mobilité, c'est-à-dire de la possibilité d'être transféré dans un département se situant dans une autre ville, une autre province ou un autre pays, il faut dire qu'elle dépend beaucoup du type de travail effectué et du type de contentieux. Ainsi, le conseiller juridique qui travaille pour une entreprise locale aura moins de chances de se déplacer d'un bureau à un autre, à moins d'une expansion significative qu'il contribue à faire naître. Le contentieux peut parfois être limité à l'endroit où se trouve le siège social. En revanche, le conseiller juridique à l'emploi d'une multinationale pourrait se voir offrir cette opportunité, ce qui dépendra aussi de la structure de l'entreprise. En effet, des facteurs tels que la taille de l'entreprise, sa croissance ou le taux de roulement du personnel au sein du contentieux ont un impact sur la mobilité.

Dans les grandes entreprises, il est plus loisible aux avocats de se faire transférer d'un département à un autre et d'agrandir leur champ de pratique ou de se déplacer à l'étranger pour un dossier particulier, telle une négociation. Le même principe s'applique aux avocats d'organismes gouvernementaux, tels que les ministères : la possibilité de migrer de l'un à l'autre. Également, certaines compagnies ont une grande influence dans leur industrie et ont plusieurs subsidiaires et divisions dans plusieurs pays. Pensons à Bombardier Inc., dont le siège social se trouve à Montréal, tandis que le siège social de Bombardier Transportation se trouve à Berlin¹⁷. Il en est de même avec SNC-Lavalin, dont le siège social est à Montréal, mais qui comporte des bureaux dans plus de 40 autres pays¹⁸.

¹⁶ THE COUNSEL NETWORK, *In-House Counsel Compensation & Career Survey Report 2018*, en ligne :
<https://www.thecounselnetwork.com/wp-content/uploads/2018/02/TCN_In-House-Counsel-Compensation-Career-Survey-Report-2018.pdf>, (consulté en juillet 2018)

¹⁷ BOMBARDIER INC., en ligne :<<https://www.bombardier.com/en/worldwide-presence.html>>, (consulté en octobre 2018)

¹⁸ SNC-LAVALIN, en ligne :<<http://www.snc-lavalin.com/en/contacts-offices/>>, (consulté en octobre 2018)

LA COLLÉGIALITÉ ET L'AUTONOMIE ACCRUE

Les contentieux font partie d'un organisme embauchant des professionnels dans des domaines variés tels que le marketing, la communication, les ressources humaines et la comptabilité. La porte est ouverte à la collaboration et à l'entraide puisque tous les professionnels, peu importe le département où ils évoluent, travaillent de manière à s'assurer que les opérations de l'entreprise se déroulent dans les bonnes voies et soient un succès. Cette collégialité permet aussi d'en apprendre plus sur d'autres aspects de l'entreprise et de développer des contacts avec d'autres divisions. En réalité, il demeure impératif de bâtir de bonnes relations de travail : les capacités interpersonnelles demeurent par ricochet déterminantes dans un milieu d'affaires, sans oublier les compétences de gestion, de vulgarisation, d'empathie, primordiales non seulement pour l'avancement professionnel mais également pour la bonne marche et la croissance de l'entreprise.

Un autre aspect important de la pratique en contentieux est le fait que, souvent, les juristes font partie d'une équipe peu nombreuse. Cet environnement apporte irrémédiablement son lot d'avantages et d'inconvénients. En effet, le conseiller juridique bénéficie d'une grande autonomie dans la gestion de son travail et se voit confier des dossiers qu'il doit piloter du début à la fin, et ce, dès ses débuts au sein de l'organisme. Cette autonomie lui permet de gagner plus rapidement en assurance et en indépendance, tout en lui confiant des responsabilités plus importantes. En revanche, un sentiment d'isolement et de pression peut survenir chez les conseillers juridiques lorsqu'ils travaillent au sein d'équipes de petites tailles et ont peu de coéquipiers juristes avec qui échanger des dossiers sur la table ou demander conseil.

Au fond, selon la personnalité du conseiller juridique, il pourrait aimer travailler plus par lui-même ou préférer être entourés d'autres professionnels qui comprennent sa réalité. Dans le dernier cas, il peut se tourner vers des contentieux de grande taille dans de grandes entreprises. En toutes circonstances, le conseiller juridique peut s'impliquer en dehors de son travail, interagir avec d'autres professionnels du droit qui exercent toujours dans le même milieu et qui pourront lui permettre d'avoir accès à des ressources non disponibles au sein de l'entreprise.

LA STABILITÉ

Un changement dans la demande juridique, donc dans la prestation de services juridiques traditionnels, s'opère en raison notamment du développement de l'intelligence artificielle. Ainsi, les entreprises tentent de recourir de moins en moins à des juristes en pratique privée. Effectivement, il est plus pratique et moins coûteux d'avoir un avocat à l'interne qui travaille à éviter des poursuites en justice. Tel que mentionné précédemment dans le guide, une entreprise moderne intégrera la gestion du risque juridique en tant qu'outil dans son développement; le conseiller juridique a donc désormais un rôle actif à jouer, et non plus un rôle ponctuel, lorsque survient un enjeu légal. De plus en plus de professionnels du droit se dirigent vers les contentieux qui leur offrent souvent un revenu et un horaire stable.

Il est important de mentionner que n'avoir qu'un seul client n'équivaut pas à un travail monotone ou répétitif. Au contraire, plusieurs témoignages parlent de la diversité des tâches et des problèmes juridiques parfois complexes. Par exemple, une transaction d'acquisition sera différente si l'entreprise est cotée en bourse ou non, ou bien les contrats porteront sur plusieurs domaines du droit, tels que le service, le bail, l'approvisionnement. Les conseillers juridiques deviennent souvent des généralistes mais ils sont aussi amenés à participer autrement à l'évolution de la compagnie, tel qu'en assistant aux réunions d'affaires et en aidant au développement de la stratégie d'affaires de l'entreprise. Ils doivent aussi savoir innover dans leur pratique et leurs solutions en connaissant les dernières tendances non seulement du milieu juridique et davantage des affaires pour les mettre au profit des besoins de la compagnie.

Ce dernier aspect relève beaucoup des compétences idoines à un bon juriste en contentieux. Dans la même lancée, si vous désirez joindre ce milieu de travail, la prochaine section vous servira de guide dans la préparation de votre recherche d'emploi et dans l'envoi de vos dossiers de candidature en identifiant certains éléments qui vous permettront véritablement de vous démarquer.

SECTION II : L'EMPLOI EN CONTENTIEUX



LES APTITUDES RECHERCHÉES

Comme dans tout autre milieu de pratique du droit, certaines compétences-clés facilitent le succès des professionnels du droit et sont particulièrement recherchées par les employeurs. Nous présenterons dans ce guide six de ces compétences-clés en contentieux, soit d'avoir une vision stratégique et d'être flexible, polyvalent, créatif, bon communicateur, professionnel et de bien comprendre la gestion, le leadership et le travail d'équipe. Ces compétences-clés de réussite sont d'autant plus importantes qu'elles favorisent généralement la progression de carrière à des postes supérieurs au sein des organismes ou entreprises. En pratique privée, l'avancement professionnel se fait de façon très systématique tandis que dans les contentieux le processus n'est pas vertical; un conseiller juridique peut devenir chef des affaires légales, ou même obtenir un poste exécutif, mais les possibilités sont moins nombreuses. Il est donc essentiel que le jeune conseiller juridique développe son image personnelle et sa capacité professionnelle grâce à ces compétences-clés afin de se démarquer des autres juristes en contentieux.

VISION STRATÉGIQUE ET PROACTIVITÉ

Il est fondamental que le conseiller juridique comprenne la stratégie d'affaires et les objectifs à court et à long terme de l'entreprise afin de donner des avis juridiques qui intègrent ces considérations et ainsi assurer le succès de l'organisation. Dans un organisme public ou parapublic, ce sera son mandat ou sa mission qui orientera le travail du conseiller juridique.

Le conseiller juridique doit tenir compte des enjeux auxquels l'entreprise fait face afin d'orienter son travail pour résoudre, anticiper et éviter certaines problématiques. Pour ce faire, il peut notamment se poser les questions suivantes : Comment cet organisme se rentabilise-t-il ? Quels sont ses objectifs ? Quels sont les défis de l'organisation ? Quelles sont ses priorités ?

En tout état de cause, il doit travailler de concert et en étroite collaboration avec chacune des composantes de l'organisation, notamment avec l'équipe d'administration des affaires de l'entreprise avant la rédaction d'un contrat et ainsi se mettre d'accord sur le niveau de risque acceptable lors de sa conclusion. Cette collaboration lui permet d'acquérir une connaissance globale de l'organisation qui lui permettra de prévenir certains litiges potentiels, en plus d'anticiper les risques juridiques et de proposer des solutions proactives plutôt que réactives. Ainsi, il ne se contente pas de réagir aux situations problématiques lorsqu'elles se retrouvent sur son bureau, au cas par cas ; il est en mesure de mettre en place des mesures efficaces pour les devancer.

Un autre avantage se dessine dans cette approche : le conseiller juridique se permet une plus grande latitude pour réagir et intégrer la stratégie de l'entreprise. Il accroît ainsi sa flexibilité et par le fait même, sa crédibilité auprès de son employeur. En effet, le conseiller juridique qui participe aux différentes réunions de la compagnie, qui assure un dynamisme entre les départements et le service des contentieux

et qui démontre son intérêt face au développement des affaires de l'entreprise, établit aussi qu'il est prêt à investir du temps et à servir l'entreprise au mieux de ses connaissances et de ses compétences.

FLEXIBILITÉ ET POLYVALENCE

La pratique en contentieux étant fort variée, le conseiller juridique doit faire preuve de flexibilité et de polyvalence afin de bien gérer les tâches qui lui sont confiées. Par exemple, le professionnel du droit travaillant pour une entreprise internationale pourrait devoir invoquer un droit étranger pour résoudre un litige. Il doit également être polyvalent dans sa conceptualisation et son application, en conformité avec les affaires de l'entreprise. En effet, le conseiller juridique n'émet pas uniquement des opinions juridiques. Il peut aussi être appelé, entre autres, à représenter l'organisme devant les tribunaux, à réviser des contrats ou des ententes, à donner son avis sur un projet de fusion ou acquisition et à le mettre en œuvre, à lire des bilans financiers entre autres fonctions. Il doit être en mesure de répondre à la demande, tout en s'accommodant aux ressources limitées et au surplus, conjuguer ses tâches juridiques avec celles administratives.

Par ailleurs, un professionnel du droit travaillant en entreprise ne doit pas seulement être talentueux en droit s'il souhaite se démarquer. Il doit aussi maîtriser les aspects financiers, publicitaires et structurels s'il veut vraiment apporter une valeur ajoutée. Un autre aspect important pour les juristes de demain est la capacité à utiliser la technologie, notamment l'intelligence artificielle, pour offrir des services plus efficaces, plus rapides et plus économiques.

CAPACITÉ DE GESTION ET DE PRIORISATION

La capacité de contrôler les coûts et les risques est un élément clé de réussite qui est particulièrement important dans les contentieux. Le conseiller juridique a pour mission de diminuer les coûts et les risques liés à la gouvernance et aux activités de l'organisme, tout en augmentant les bénéfices. Par ailleurs, le conseiller juridique ne doit pas empêcher la compagnie de prendre des risques, sinon il sera considéré comme étant le poids lourd qui ralentit le développement. Le juriste doit simplement s'assurer que les risques sont compris et acceptés par la direction, et ne sont pas inutiles. De cette façon, il sera perçu comme un investissement. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre un rôle de préservation et un rôle d'innovation.

Dans l'exécution de ses services juridiques, le conseiller juridique doit savoir prioriser les dossiers; ceux auxquels il faut accorder plus de temps, déterminer s'il y a un réel besoin d'avoir recours à un expert à l'externe dans le cadre de dossiers complexes, ou encore s'assurer que la négociation d'un contrat soit faite de sorte que les risques associés soient minimes. En réduisant les dépenses de l'entreprise liées aux services juridiques et en prenant des décisions profitables, il augmente la marge de profits possibles pour l'établissement. En d'autres termes, son travail réussit à atteindre l'objectif premier de l'organisme : diminuer le plus possible les dépenses afin de générer des profits.

Par conséquent, le conseiller juridique qui sait identifier les dossiers les plus importants en raison des conséquences qu'ils peuvent avoir sera un atout important pour l'entreprise. Cela permet d'être efficace et productif, le volume de dossiers étant élevé et devant être réglés rapidement tout en étant de qualité. Cet environnement implique donc une saine gestion du temps afin de produire une réponse à la question posée ou au dossier confié dans un délai raisonnable.

CRÉATIVITÉ

À tous les niveaux, la créativité est importante dans l'exécution du travail d'un avocat puisqu'elle permet de trouver des solutions originales, d'amener de nouvelles propositions aux équipes de travail existantes et aux processus déjà mis en place. De plus, la créativité est souvent très utile pour résoudre des problématiques juridiques complexes.

Par exemple, un conseiller juridique qui connaît et applique les modes alternatifs de règlement des conflits est très apprécié, car il ne privilégie pas les litiges et use plutôt de créativité afin de trouver des solutions à des différends. Un rapport de l'organisation *In-House Counsel Worldwide* révèle qu'il s'agit d'une compétence primordiale à un bon juriste œuvrant en contentieux. Dans cette optique, des fines habiletés de négociations et de persuasion sont un atout dans des processus de résolution de différends¹⁹. La créativité, comme mentionné plus haut, permet en outre de trouver des approches qui, à la fois, éviteraient au client des procédures judiciaires coûteuses et pourraient trouver des solutions novatrices et avantageuses pour toutes les parties au différend.

« Le conseiller juridique orienté vers la recherche de solutions est très apprécié dans une entreprise qui ne veut pas perdre de clients en raison de litiges » dit Me Sylvie Bourdon, notaire et conseillère juridique chez Bombardier Transportation²⁰. Une situation qui pourrait arriver souvent est l'impasse lors de la négociation d'un contrat important. En général, les juristes tendent à se concentrer uniquement sur la maximisation de leurs gains personnels. Cette façon de penser peut mener à une escalade de tensions puisque lorsqu'une partie tient absolument à un élément, l'autre ne voudra pas le lui accorder. Dans ces cas, il est conseillé que les juristes adoptent une approche de négociation basée sur la reconnaissance des besoins et des objectifs de chacune des parties et de trouver une solution créative afin de trouver une solution mutuellement optimale.

COMMUNICATION

Une facilité en communication est capitale entre les différentes divisions, puisqu'elle favorise les échanges, permet d'éviter les malentendus et facilite le travail d'équipe et les négociations. Des compétences en communication garantiront ainsi que l'information circule aisément, avec fluidité entre les segments de l'organisme et qu'il n'y ait donc aucune altération des faits.

¹⁹ IN-HOUSE COUNSEL WORLDWIDE, *ICW Universal Competency Profile for In-house Counsel*, p.3, en ligne : <https://www.ccca-accje.org/CBAMediaLibrary/cba_cc/PDF/ICW/ICW_UCP2018.pdf>, (consulté en juillet 2018)

²⁰ LES CARRIÈRES DU DROIT 2013, *Notaire en entreprise : portrait*, en ligne : <<https://www.jobboom.com/carriere/notaire-en-entreprise-portrait/>>, (consulté en juin 2018)

De plus, la vulgarisation des principes juridiques, soit l'utilisation d'un langage adapté au milieu, fait partie intégrante du travail du conseiller juridique. Ce dernier doit bien transmettre l'information permettra aux non-juristes avec qui il travaille, de mieux comprendre l'application du droit dans leurs tâches quotidiennes. Considérant que le professionnel juridique sera souvent appelé à donner son avis sur un contrat ou sur tout autre dossier qu'on lui soumet. Il doit être en mesure d'exprimer clairement son opinion afin qu'elle soit comprise par tous ses collègues. Enfin, savoir communiquer clairement des options possibles, dans un temps limité, à un patron vous permet d'être vu comme la personne ressource pour obtenir des conseils juridiques rapides, précis et surtout compréhensibles.

PROFESSIONNALISME ET INTÉGRITÉ

En raison de ses obligations déontologiques et des dossiers confidentiels qu'il traite quotidiennement, le professionnel du droit se doit, en toutes circonstances, de faire preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'intégrité, des qualités essentielles dans tout emploi. En plus de son devoir d'assurer le secret professionnel, le conseiller juridique aura souvent entre ses mains un bon nombre d'informations confidentielles concernant l'organisme pour lequel il travaille, voire même des secrets commerciaux ou des informations traitant des brevets non connus des autres employés de l'entreprise. Il est donc primordial qu'il traite ces informations avec prudence et doigté.

Devant la particularité de cette pratique, le Barreau du Québec met à la disposition des avocats en contentieux un code de déontologie appliquée aux avocats en entreprise²¹. Ce guide « vise à sensibiliser ces derniers aux difficultés que représente parfois l'exercice de la profession en entreprise, et à leur donner des outils leur permettant d'agir avec les précautions nécessaires.²² ». Un support similaire est également disponible pour les notaires via leur ordre professionnel.

LEADERSHIP

Tout d'abord, pour devenir responsable d'un service il est peu surprenant d'apprendre que le leadership est une qualité très importante. Elle n'est pas toujours innée, mais elle peut se développer en travaillant sur la communication, l'empathie, la capacité de s'adapter et, d'une certaine façon, l'autorité. Tel que mentionné plus tôt dans la section sur la responsabilité sociale de l'entreprise, il faut savoir répondre par la négative tout en n'étant pas perçu comme le juriste qui bloque toute initiative. De cette façon, en connaissant sur le bout des doigts les besoins de l'entreprise, vous saurez assurément conserver un équilibre précieux et nécessaire d'un bon conseiller, tant juridique que d'affaires.

²¹ BARREAU DU QUÉBEC, *Guide pratique de déontologie pour les avocats en entreprise*, en ligne : <<https://www.barreau.qc.ca/media/1308/guide-avocat-entreprise.pdf>>, (consulté en juillet 2018)

²² *Id.*

Pour démontrer son leadership, il se présentera des opportunités pour le mettre en valeur. Par exemple, vous portez volontaire pour être mentor ou diriger des comités à l'intérieur de votre entreprise. Vous pouvez aussi prendre des cours à l'extérieur; l'Association canadienne des conseillers(ères) juridiques d'entreprises (ACCJE) offre un programme de leadership en entreprise pour les juristes²³.

En définitive, les professionnels du droit évoluant en contentieux juridiques ont pour objectif d'assurer le succès de l'entreprise par le biais de bonnes décisions d'affaires. Pour cette raison, les conseillers juridiques doivent avoir foi en leurs opinions et doivent être suffisamment confiants pour prendre une décision fondamentale dans certains dossiers. Puisqu'ils n'ont pas toujours le support d'une grande équipe juridique pour appuyer leur décision, il est essentiel qu'ils soient déterminés à atteindre leurs objectifs et qu'ils aient confiance en leurs compétences et en leur rôle au sein de l'organisation.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

En contentieux, le travail d'équipe implique non seulement d'être en mesure de collaborer avec des juristes, mais également avec des professionnels de divers domaines, qui partagent leurs compétences respectives afin d'arriver à un but commun : le succès de l'entreprise.

Le travail d'équipe signifie aussi cette habileté des conseillers juridiques à s'intégrer à leur milieu de travail. Effectivement, si les autres départements voient le contentieux comme un membre intégral de leur équipe, ils seront davantage incités à faire appel à ses services et à l'inclure dans la prise de décision.

Enfin, pour être remarqué, il est important de démontrer que vous êtes capables de travailler en équipe et, parallèlement, de gérer une équipe. En effet, cela démontre à la fois du leadership et une compréhension des forces et faiblesses de chacun et de comment elles peuvent servir afin d'arriver à un résultat final optimal. Ainsi, lorsque vous proposez votre aide dans les départements ou équipes qui vous intéressent, vous élargissez votre champ de connaissances en plus de vous faire connaître auprès de plus en plus d'employés. Ces derniers penseront immédiatement à vous lorsqu'ils auront besoin d'aide. Vous aurez la réputation d'être au cœur de la bonne réalisation de nombreux projets, ce qui est essentiel lors de l'évaluation de votre performance.

« Je répète souvent aux gens que la promotion verticale n'est probablement pas la fin de la partie. Souvent, les personnes qui se concentrent seulement à obtenir une promotion sur place ou dans leur groupe de pratique ne développeront pas la grande variété d'aptitudes qui pavent la route au succès ultime dans une corporation. »

Louise Parent, ancienne conseillère juridique en chef chez American Express²⁴

²³ JURISTES D'ENTREPRISES AGRÉÉS, *Programme de leadership en entreprise pour les conseillers juridiques d'entreprise*, en ligne : <https://www.ccca-accje.org/CBAMediaLibrary/cba_cc/PDF/Professional-Development/CIC-C/CertificationSyllabus_FR_upd.pdf>, (consulté en juin 2018)

²⁴ LEGAL TALK NETWORK, *Vertical Promotion is Not Always the Route to General Counsel*, en ligne : <<https://legaltalknetwork.com/podcasts/in-house-legal/2015/05/vertical-promotion-not-always-route-to-general-counsel/>>, (consulté en juin 2018)

LES POSSIBILITÉS DE STAGE

Le Barreau du Québec permet aux étudiants en droit de compléter leur stage en entreprise ou dans un organisme public ou parapublic. En 2016, seulement 4% des stages du Barreau ont été effectués en entreprise ou dans un organisme à but non lucratif. Pourtant, la demande étudiante est de plus en plus forte. En effet, d'un côté, le stagiaire en contentieux ou dans un organisme est appelé à faire de la recherche juridique, à négocier et à rédiger des contrats. Il est aussi possible que le stagiaire doive représenter son entreprise pour des vacations à la cour, bien que ce soit moins fréquent. D'un autre côté, développer une clientèle et compter les heures facturables ne sont pas requis dans ce type de stage puisque le seul client est l'entreprise ou l'organisme. L'expérience est donc différente que celle en pratique privée, mais l'apprentissage est tout autant formateur et prépare adéquatement le stagiaire au marché du travail.

FAIRE LE SAUT : DU CABINET PRIVÉ AU CONTENTIEUX

De nombreux professionnels du droit veulent faire le saut de la pratique privée et travailler en contentieux, surtout en raison de l'horaire plus stable, mais non moins exigeant, que cette pratique offre. Cette réalité amène à se demander à quel moment une carrière en entreprise ou dans une organisation devrait être amorcée et de quelle façon, puisque cette transition peut sembler difficile étant donné les différences entre ces deux milieux de pratique. Il y a moins de postes disponibles, donc les jeunes juristes pourraient décider d'effectuer leur stage dans un cabinet privé afin de gagner en expérience et ensuite faire le saut.

Il est généralement conseillé de pratiquer au moins quatre ans en cabinet privé avant de commencer à travailler dans un contentieux. En effet, ces derniers demandent souvent une connaissance pointue des affaires, et la pratique privée permet au juriste de développer son sens des affaires en côtoyant des clients qui doivent quotidiennement prendre de telles décisions. On peut donc dire que ce passage permet de développer les réflexes et les connaissances requis pour être opérationnel.

Bien entendu, il ne s'agit pas de la seule alternative. Cette exigence peut être contournée en faisant valoir que vous possédez un bon nombre des éléments clés de réussite et des qualités recherchées que nous avons mentionnés plus haut. En outre, il est possible de plus en plus de commencer sa carrière dans une organisation. En effet, il est avantageux pour les entreprises de former les jeunes juristes directement afin que celui-ci ait immédiatement une compréhension de la structure et des façons de faire de l'entreprise. Aux États-Unis, de plus en plus de compagnies et d'organisations embauchent des jeunes à la sortie de l'Université²⁵. Certaines compagnies, dont Procter & Gamble, Hewlett-Packard et IBM, font

²⁵ ACC DOCKET, *ACC Straight to In-house: P&G's Tara Rosnell on Rising to the Ranks of Hiring Attorney*, en ligne : <<https://www.accdocket.com/articles/straight-to-in-house-p-g-tara-rosnell-hiring.cfm>>, (consulté en juillet 2018)

la promotion de cette culture et ont des programmes de mentorats pour les nouveaux embauchés. L'avantage de se trouver un emploi directement en contentieux est une interaction plus directe avec le client et un apprentissage du côté « business » dès le départ. Par ailleurs, de meilleures opportunités s'offrent désormais aux jeunes juristes n'ayant pas ou très peu d'expérience en pratique privée, puisque les entreprises et les organisations tentent de réduire les coûts juridiques en formant des employés plutôt qu'en employant un cabinet consultant²⁶. Une autre manière de combler un manque d'expérience est de faire valoir l'acquisition préalable de compétences transversales ou encore de faire la démonstration d'une compréhension marquée du domaine des affaires. À titre d'exemple, si vous avez fait des études en administration des affaires, ou encore, que vous avez travaillé au sein d'un organisme sans toutefois y effectuer des tâches de nature juridique, vous pourriez devenir un candidat fort intéressant pour l'entreprise.

Pour faciliter votre transition vers les contentieux, il est recommandé par ailleurs de travailler sur plusieurs dossiers touchant au domaine de droit de l'industrie avant d'entamer votre recherche d'emploi. Par exemple, si à long terme vous voulez intégrer un syndicat, une expérience en droit du travail vous sera utile : vous pouvez demander à vos collègues plus spécialisés de les assister dans leurs dossiers ou, si vous œuvrez au sein d'un grand cabinet, demander un transfert vers le département approprié.

Une autre question se pose : lorsqu'un professionnel du droit commence sa carrière, ou passe la majorité de celle-ci dans un contentieux, est-il possible de retourner en pratique privée? La transition peut être difficile, mais elle est possible. Pour cause, ils sont souvent moins à l'affût de l'évolution jurisprudentielle et des règles de pratique devant les tribunaux puisqu'ils agissent davantage comme partenaires d'affaires. Il est donc de leur responsabilité de s'assurer d'être constamment à jour sur leurs connaissances et ainsi garantir une transition plus aisée en pratique privée. De plus, l'absence de clients en contentieux et le fait de devoir rétablir une clientèle pourrait les défavoriser lorsqu'ils intègrent un bureau d'avocats. Or, toutes les connaissances acquises en contentieux quant à la gestion des affaires seront un très grand atout pour le juriste désirant intégrer un cabinet. En effet, il peut être intéressant pour les cabinets que les responsabilités des conseillers juridiques soient diverses et qu'ils apportent à la table une autre perspective. Il faut cependant penser à conserver ou développer des contacts, qui pourraient devenir des clients potentiels dans le cas d'un retour en pratique privée. Ainsi, bien qu'il s'agisse d'un choix moins fréquent, il n'est pas impossible²⁷ de le réaliser.

Enfin, il faudra certainement vous questionner sur les motifs de votre désir de migrer de la pratique privée à un contentieux. De fait, votre futur employeur vous interrogera inévitablement sur votre décision, il est donc essentiel que vous soyez prêts à vous justifier et à démontrer que vous possédez

²⁶ CHAMBERS ASSOCIATE, *In-House Counsel*, en ligne : <<http://www.chambers-associate.com/where-to-start/alternative-careers/in-house-counsel>>, (consulté en juillet 2018)

²⁷ ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN, *The road back from in-house to private practice*, en ligne : <<https://www.cba.org/Publications-Resources/CBA-Practice-Link/Young-Lawyers/2014/The-road-back-from-in-house-law-to-private-practic>>, (consulté en juin 2018)

tous les atouts requis. Pour ce faire, nous vous référons aux éléments clés de la réussite et aux qualités recherchées qui ont été mentionnées plus haut.

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE POSTULER

L'emploi en contentieux est souvent perçu comme difficilement accessible pour les nouveaux diplômés en droit. Toutefois, certaines entreprises recherchent à recruter des stagiaires ou de jeunes avocats. Afin de pouvoir saisir ce genre d'opportunités, il est important de savoir quand et comment faire une demande d'emploi. Le réseautage prend alors toute son ampleur.

QUAND ?

Pour postuler dans les contentieux, il n'y a pas une période de temps idéale. Bien que certaines grandes entreprises embauchent à date fixe, plusieurs d'entre elles ne peuvent prévoir leurs besoins. Souvent, la possibilité ou non d'engager un stagiaire ou un jeune avocat dépendra du volume de travail et surtout, des budgets. Le recrutement de nouveaux conseillers juridiques se fait donc plutôt sur une base ponctuelle. Cette particularité vous permet de déposer une candidature en tout temps, de manière spontanée.

Si vous avez un fort désir d'intégrer un contentieux à la suite de votre formation professionnelle, nous vous encourageons à jeter un coup d'œil aux offres de stages qui sont publiées sur le site Internet de l'École du Barreau, à suivre l'évolution de l'industrie qui vous intéressent et vous tenir régulièrement à l'affût de l'actualité. Ces faisceaux vont vous donner une idée des compétences requises pour un tel stage. Toutes les offres ou possibilités ne seront souvent pas affichées et il faut, comme pour les cabinets privés, faire une recherche exhaustive selon le domaine d'intérêt et le type de contentieux désiré.

Enfin, si vous désirez vous joindre à un contentieux d'entreprise après avoir exercé la profession d'avocat dans un cabinet privé, il est possible de le faire à tout moment. De fait, votre candidature est attrayante pour les compagnies puisque vous avez déjà acquis une expérience dans le milieu juridique qui vous sera utile dans vos nouvelles tâches. Pour débuter votre transition, vous gagneriez à rester à l'affût des besoins des clients de votre cabinet; peut-être se cherchent-ils des conseillers juridiques.

COMMENT ?

Le réseautage²⁸ et l'envoi de candidatures spontanées sont les principales façons de décrocher un emploi en contentieux puisque beaucoup d'employeurs n'affichent pas d'offres d'emploi à proprement parler. En assistant à différentes conférences données par le Barreau du Québec ou autres associations de juristes en contentieux, vous pourrez rencontrer des professionnels du milieu qui vous informeront sur les possibilités qui s'offrent à vous afin d'intégrer un contentieux, quel qu'il soit. Par ailleurs, il serait

²⁸ ÉCOLE DU BARREAU, en ligne : <<http://www.ecoledubarreau.qc.ca/stage/offres-de-stage/>>

avantageux d'agrandir ses milieux de réseautage, puisque de futurs employeurs ne seront probablement pas juristes. Ainsi, si vous préférez travailler dans une entreprise commerciale, vous pourriez notamment réseauter dans le milieu des affaires.

De plus, si vous faites part de votre intérêt à votre réseau de contacts et à certaines personnes travaillant au sein d'un organisme vous intéressant, vous pourriez être informé de l'affichage éminent d'un poste. Tout compte fait, si vous désirez faire le saut en contentieux alors que vous avez plusieurs années d'expérience en pratique privée, il pourrait être utile d'en faire mention à vos clients. De fait, il n'est pas inhabituel qu'un avocat se joigne au contentieux d'une entreprise qui était sa cliente lorsqu'il travaillait au sein d'un cabinet.

RÉUSSIR SON ENTREVUE

Ceux qui vous passeront en entrevue ne seront fort probablement pas exclusivement des juristes. Vous pourriez rencontrer des responsables des ressources humaines de l'entreprise ou encore certains dirigeants. Pour cette raison, vos propos devront être adaptés afin de ne pas parler un langage purement juridique. Bien entendu, tout au long de l'entrevue, il faudra mettre en valeur les éléments-clés de réussite dont nous avons discuté plus tôt.

Lors de votre entrevue, il est fort probable qu'on vous demande quel sera votre apport à la croissance de l'entreprise. Une bonne réponse à cette question inclut une connaissance des objectifs d'affaires de l'organisme, les questions juridiques qui peuvent toucher leurs activités ainsi qu'une piste de solutions à ces problématiques. De cette manière, vos interlocuteurs pourront évaluer de quelle manière vous êtes prêts à vous investir pour réduire leurs dépenses et leurs risques.

De plus, vos interviewers seront particulièrement intéressés par les raisons qui motivent votre choix de quitter la pratique privée pour celle en contentieux, si tel est le cas. Dans un tel contexte, votre réponse devra tourner autour des bénéfices que vous pourrez apporter à l'organisation plutôt qu'autour de votre désir de quitter votre cabinet.

Les juristes étant moins nombreux en contentieux et la demande d'emplois étant forte, il faudra vous démarquer et démontrer que vous êtes prêts à vous retrousser les manches et que vous êtes suffisamment autonome pour gérer non seulement les tâches juridiques, mais aussi administratives. Pour démontrer votre engouement à joindre les services juridiques de l'organisme, vous pouvez faire valoir votre cursus académique, vos intérêts généraux, votre connaissance de la documentation publiée par l'organisme et plus encore. Il est essentiel de faire vos recherches avant de postuler afin de vous informer des activités de l'entreprise et de sa vision d'affaires²⁹. L'essentiel est de se tenir informé des offres et bonnes occasions, notamment avec les nouveaux organismes ou entreprises, de rester à l'affût

²⁹ Nous vous invitons à consulter le guide *La préparation à l'entrevue*, publié par le CDP afin d'obtenir des trucs et astuces.

des tendances de l'industrie vers laquelle on veut s'orienter et, surtout, de projeter une image d'un jeune juriste visionnaire et proactif.

Bien que la recherche d'emploi ne soit pas aussi structurée que dans les grands cabinets d'avocats, il vous suffit d'être proactifs, d'utiliser adéquatement votre réseau et de consulter sans arrêt les répertoires d'emplois pour profiter des opportunités affichées. Comme dans tout autre milieu, si vous avez le désir d'exercer en contentieux, il n'en tient qu'à vous de faire vos recherches et à développer votre candidature afin d'atteindre cet objectif.

Bonne chance dans vos démarches et bon succès dans tous vos projets!

SECTION III : TÉMOIGNAGES



TÉMOIGNAGES DE JURISTES EXERÇANT EN ENTREPRISES

Me Sophie Hébert

Conseillère juridique, Ressources humaines chez Bombardier Inc.

LL.B. 2009, Université de Montréal

La première fois que j'ai entendu le mot « contentieux », je me questionnais à savoir ce que ça pouvait bien manger en hiver un « contentieux ». Candidement, j'y voyais le mot « content »... J'imagine que mon subconscient se préparait pour la suite des choses !

Comme plusieurs étudiants de deuxième année du baccalauréat, je me suis laissé entraîner par la vague de la course aux stages dans les grands cabinets, pour me tailler une place de choix dans un grand cabinet national. J'y ai donc travaillé comme étudiante, j'y ai fait mon stage, et j'y ai travaillé comme avocate pendant un an et demi en litige commercial. Mais mon plus grand intérêt était ailleurs : le droit du travail et de l'emploi m'avait toujours interpellé, mais la crise financière de 2009 l'aura emportée sur ma candidature dans ce département. Le litige commercial demeurait tout de même très attrayant, d'autant plus que j'allais y travailler avec des collègues de grand cœur et de grande expérience. Mais voilà qu'une offre se présente sur le marché : conseillère en relations de travail pour un organisme du milieu de la musique. Pour la chanteuse de « corpo » que je suis, voilà une offre alléchante. C'était là mon entrée dans le monde du contentieux, en droit du travail en plus ! J'y ai découvert les attraits de la pratique en contentieux, en commençant par la relation étroite qui s'installe avec les « clients », la plus grande autonomie dans la pratique, et la prise de conscience plus importante des impacts que peuvent avoir nos conseils juridiques sur les entreprises que nous épaulons. Certes, les outils pour faire nos recherches sont plus limités, la fenêtre de temps qu'on nous demande de consacrer aux questions qui nous sont posées est plus restreinte, et les ressources humaines pour nous aider à gérer nos dossiers sont aussi plus limitées (parfois même inexistantes !), alors il faut être débrouillard, avoir confiance en ses capacités et ne pas avoir peur de prendre des risques. Rappelez-vous toutefois qu'à l'université et au Barreau, vous acquérez tous les réflexes nécessaires pour savoir par où débuter vos recherches, et où chercher, de façon efficace.

Me voilà maintenant conseillère juridique – ressources humaines chez Bombardier Inc. depuis bientôt trois mois. Tous les jours, j'interprète, j'applique, je réfléchis, je vulgarise et je réquisitionne des principes de droit, dans l'optique d'aider les gestionnaires dans leur prise de décisions. Je prépare aussi des dossiers dont je me chargerai de plaider, ou que j'enverrai « à l'externe » (chez mes amis en pratique privée !). Et je gère aussi la réception de subpoena duces tecum et de bref de saisie de salaire ! Bref, la pratique en contentieux est sans contredit synonyme de diversité, et une belle opportunité de faire la démonstration de l'éventail de nos talents en tant que jeunes avocats et de partenaires d'affaires allumés.

Me Julie Normand

Directrice principale des affaires juridiques chez Énergie Valéro Inc.
LL.B. 1992, Université de Montréal

J'ai gradué de la faculté de droit de l'UdeM en 1992 et j'ai fait mon stage et débuté ma pratique au sein d'une boutique de droit commercial et fiscal. J'ai pratiqué en droit commercial, principalement en litige, pendant quelques années et je me suis ensuite jointe à Langlois Gaudreau (aujourd'hui Langlois avocats). J'ai eu la chance de pratiquer le litige commercial avec le regretté Raynold Langlois, plaideur exceptionnel et mentor généreux, pendant 7 années extrêmement formatrices qui resteront à jamais gravées dans ma mémoire. En 2004, je me suis jointe à McMillan, où j'ai réorienté ma pratique vers le droit des affaires. En 2012, j'ai quitté la pratique privée du droit pour rejoindre le contentieux d'Ultramar (maintenant Énergie Valero). Valero est le plus important raffineur indépendant de pétrole au monde et un producteur majeur d'éthanol. Au Canada, Valero exploite la raffinerie Jean-Gaulin de Lévis et plusieurs terminaux pétroliers d'envergure, dont celui de Montréal-Est, le plus grand au Canada.

Depuis décembre 2013, je suis en charge du département des affaires juridiques de Valero pour l'ensemble des opérations canadiennes. Valero est une filiale d'une société américaine cotée en bourse et mon équipe fait donc partie d'un ensemble d'avocats beaucoup plus important basé à San Antonio au Texas, où le siège social de Valero est situé. Notre champ d'activité au Canada est très vaste : nous couvrons tous les aspects juridiques des opérations de la société au Canada, des transactions commerciales quotidiennes, en passant par le droit du travail, le droit de l'environnement, tous les aspects de conformité réglementaire, le droit fiscal, le droit corporatif et à l'occasion, le litige. Mon équipe est aussi régulièrement impliquée et consultée sur des questions de stratégie commerciale ou de relations publiques ou gouvernementales.

La pratique en contentieux est devenue à mon avis LA pratique du droit la plus intéressante et la plus stimulante pour qui a la curiosité et l'intérêt de déborder du cadre juridique strict et de comprendre le contexte d'affaires dans lequel les questions juridiques s'insèrent. Pour moi, le droit n'est pas une fin en soi, mais bien un outil pour comprendre et maîtriser les règles du jeu et assurer une saine gestion de risque et la plus haute éthique dans la conduite des affaires d'une entreprise. C'est le rôle du conseiller juridique interne de guider l'entreprise pour laquelle il ou elle travaille vers l'atteinte de ses objectifs, dans le respect de l'esprit et de la lettre de la loi tout en contrôlant ou minimisant le plus possible les risques inhérents aux activités commerciales. Le principal avantage de la pratique en entreprise est à mon sens un corollaire direct de ce rôle : parce que les enjeux traités en entreprise sont bien concrets et imbriqués dans leur contexte, le conseiller juridique se sent intimement impliqué dans les opérations et partie d'une équipe qui bâtit quelque chose. Pas une journée ne ressemble à la précédente et la gamme de questions et d'enjeux sur lesquels l'avocat est appelé à se prononcer est infinie. Amateur de routine, s'abstenir !

Mon désir de me joindre à un contentieux d'entreprise est né progressivement au fil de mes contacts avec mes clients, qui m'ouvriraient l'esprit aux enjeux d'affaires derrière les questions juridiques. La principale difficulté que j'ai rencontrée dans mon parcours professionnel a été ma réorientation du litige au droit des affaires après un peu plus de 10 ans de pratique. Cette étape était nécessaire, car le droit des affaires

est un passage obligé pour devenir conseiller juridique. Toutefois, changer de secteur de pratique après 10 ans n'est pas une mince tâche. La transition s'est échelonnée sur quelques années et j'ai heureusement bénéficié des conseils et de l'appui de plusieurs de mes collègues, envers qui je suis aujourd'hui reconnaissante. Par ailleurs, il est indéniable que mes années de litige constituent aujourd'hui un atout important dans mon rôle de conseiller juridique. Il est clair pour moi que l'idéal pour devenir un conseiller juridique complet et polyvalent, c'est d'avoir à la fois une expérience de litige et de droit des affaires. Toutefois, il ne faut pas trop attendre avant d'aller chercher l'expérience requise. Il est difficile de se réinventer lorsqu'on est bien installé dans une pratique confortable et rémunératrice.

Une autre question m'apparaît pertinente : est-il préférable d'aller chercher de l'expérience en cabinet privé avant de joindre un contentieux ? S'il n'y a pas de réponse universelle à cette question, je crois pour ma part que la pratique en cabinet, particulièrement les grands cabinets nationaux qui offrent aux jeunes avocats des programmes structurés, reste la meilleure formation pour un avocat, tout type de pratique confondue. Commencer dans un cabinet, acquérir de l'expérience variée et ensuite faire le saut en entreprise me semble la voie la plus naturelle.

Sachez que l'on choisit de devenir conseiller juridique d'entreprise par intérêt pour ce type de pratique, pas pour travailler moins fort ou avoir des horaires plus souples. La charge de travail est très souvent tout aussi lourde qu'en cabinet privé, avec en plus un apport constant et incessant de nouvelles questions. C'est la pratique privée sans les pauses entre deux (2) transactions ou procès ! Au surplus, il faut aussi savoir que la pratique en entreprise offre souvent moins de possibilité d'aménager ses horaires à sa guise. Contrairement à un cabinet d'avocats où l'important est de faire ses heures facturables, en entreprise les gens comptent sur notre présence en tout temps pendant les heures d'affaires et parfois même à l'extérieur des heures d'affaires lorsqu'une urgence le justifie. Par surcroît, l'avocat en entreprise est un employé de cette dernière et il est sujet, comme les autres employés, aux conditions de travail applicables à tous, tels horaires de travail, période de vacances, etc. Par conséquent, contrairement aux idées répandues, il n'est pas nécessairement plus facile d'aménager son horaire en entreprise. Si cet aspect est une considération importante, mieux vaut bien s'informer au moment de l'embauche.

Peu importe le type de pratique que vous choisirez, ou qui vous choisira, je vous souhaite d'y trouver du plaisir et de la satisfaction, clefs d'une vie professionnelle enrichissante et réussie.

Me Renaud Coulombe

Chef des affaires juridiques chez Fédération des caisses Desjardins du Québec

MBA Financial Services and Insurance, HEC Montréal / Vlerick / St. Gallen.

LL.B., 1987, Université de Montréal

J'ai débuté ma carrière en travaillant comme étudiant, puis stagiaire et avocat chez Lavery, O'Brien à Montréal. Après quatre années de pratique, je me suis joint au contentieux du groupe BCE Inc. (Bell Canada International) pour une période de deux ans. Puis, de 1994 à 2009 j'ai travaillé au sein du cabinet Ogilvy Renault à titre successivement d'avocat, associé, associé responsable du groupe affaires au Québec et enfin associé responsable du groupe affaires national. En 2009, je me suis joint au Mouvement Desjardins (MCD) à titre de Chef des affaires juridiques.

À titre de membre de la haute direction du MCD, j'ai la responsabilité de l'ensemble de la gestion du risque juridique au sein de l'organisation. À ce titre, j'assure l'orientation et la supervision de dossiers de nature variée tant du point de vue transactionnel, opérationnel qu'au niveau de la gestion des litiges et de la gouvernance d'entreprise. Mon travail m'amène au surplus à contribuer aux réunions de direction en compagnie des autres membres de la haute direction et ainsi à collaborer au pilotage de l'ensemble des opérations.

La transformation observée dans le marché fait en sorte que la pratique en contentieux est désormais très comparable à celle en cabinet. La qualité des dossiers et les impératifs de rigueur qu'on y retrouve de même que l'expertise et les aptitudes professionnelles se comparent en effet favorablement à ceux observés en cabinet avec en prime l'assurance d'être associé aux processus décisionnels et de faire partie d'équipes multidisciplinaires. Les écarts de rémunération se sont par ailleurs amoindris et sont en partie compensés par un cadre de vie offrant davantage de stabilité. Au chapitre des inconvénients, il faut souligner le fait que les juristes d'entreprise doivent parfois composer avec des ressources en support plus modestes et une mobilité professionnelle (verticale et horizontale) souvent plus réduite au sein de l'entreprise, lorsque comparée à la pratique privée.

Ayant pratiqué en droit des affaires toute ma carrière, la possibilité de me joindre à un acteur majeur de l'économie canadienne dans une industrie sophistiquée et ayant son siège social au Québec s'est immédiatement imposée comme une proposition très séduisante. La perspective d'avoir à me sortir de ma zone de confort et de relever un nouveau type de défi fut également déterminante.

Les difficultés rencontrées sont essentiellement attribuables à la taille de l'organisation, la complexité des divers marchés dans lesquels nous opérons et la concurrence aiguë à laquelle nous faisons face tous les jours. L'industrie financière est extrêmement complexe et il n'existe virtuellement pas de facettes de nos interventions, produits et services qui ne possèdent de dimension juridique. Nous œuvrons dans un environnement très réglementé et en perpétuelle transformation. Il faut donc maîtriser tout cela tout en demeurant pragmatique. Dans notre domaine, il n'y a pas de substitut à l'excellence. Il nous faut donc pouvoir compter sur des juristes compétents, engagés, ayant un sens des affaires et en mesure d'être

d'excellents communicateurs. Tout repose sur la qualité des individus. Les parcours académique et professionnel contribuent largement au développement de chacun.

L'éventail de qualités requises de la part d'un juriste pour performer est vaste. Le marché est extrêmement compétitif et la profession a beaucoup changé au fil des ans. L'expérience client occupe une place grandissante aux yeux des consommateurs de services juridiques. Notre profession offre beaucoup de flexibilité et il est souvent possible d'adapter son parcours au style de vie et aux besoins qui conviennent à chacun.

Si je m'adressais toutefois aux jeunes diplômés désireux de s'établir à titre de leaders au sein de la communauté juridique, je leur dirais certainement qu'encore aujourd'hui, il n'y a pas de substitut au dur labeur... Il faut accepter de faire des sacrifices personnels pour acquérir l'expertise et la crédibilité requise, mais aussi, de façon presque aussi importante, le réseau par lequel il sera possible de rayonner.

Me Mélanie Dugré

Conseillère juridique principale, Litiges – Great-West / London Life / Canada Vie
LL.B./J.D., 2000, Université McGill.

Je suis native de la Mauricie, de Shawinigan plus précisément. J'ai fait mes études de droit dans le programme combiné de Common Law et droit civil de l'Université McGill et j'ai été admise au Barreau en 2001. J'ai été recrutée par le cabinet McCarthy Tétrault et y ai fait mon stage, avant de me joindre à l'équipe de litige. J'y ai pratiqué six ans, principalement en responsabilité professionnelle médicale, ainsi qu'en matière de recours collectifs et de litige civil et commercial. J'ai donné naissance à mon premier de trois enfants en 2005 et suite à mon retour au travail, j'ai constaté que les exigences de la pratique au sein d'un grand cabinet étaient difficiles à concilier avec ma vie de famille. J'ai donc choisi de faire le saut en contentieux, au sein de la Great-West / London Life / Canada Vie, en février 2007.

Bien qu'en apparence limitée au droit des assurances, ma pratique se révèle nettement plus vaste et diversifiée qu'elle ne l'était en pratique privée. Ainsi, je suis impliquée dans des dossiers litigieux de nature variée, tant en demande qu'en défense, qui incluent notamment l'assurance-invalidité, l'assurance-vie, les produits d'investissement et la responsabilité professionnelle des courtiers et représentants. Je procède aux interrogatoires hors cour, mandate les experts, plaide devant les tribunaux et participe aux conférences de règlement à l'amiable et séances de médiation. J'offre également des conseils juridiques à divers clients internes sur différents sujets, que ce soit en droit du travail, en matière d'accès à l'information ou en droit civil. Étonnamment, rares sont les chapitres du Code civil que je n'ai pas consultés dans le cadre de mes fonctions !

Je dois faire preuve d'une grande autonomie en matière de recherche et de rédaction de procédures, les ressources n'étant pas aussi imposantes que dans les grands cabinets. Cependant, ce qui semble d'abord un inconvénient est en réalité un avantage puisque cette polyvalence appelle une meilleure maîtrise des dossiers. Nous sommes par ailleurs une petite équipe de cinq avocates et quatre techniciennes juridiques, ce qui offre un milieu de travail convivial dans une atmosphère de partage des connaissances et de collaboration.

J'ai choisi de travailler à la Great-West / London Life / Canada-Vie parce que le poste de conseiller juridique me permettait de poursuivre ma pratique en litige, déjà amorcée en pratique privée, et de continuer à plaider devant les tribunaux, sans devoir composer avec certains irritants de la pratique privée en grand cabinet.

La complexité de certains dossiers peut parfois représenter un défi, mais je surmonte ces difficultés avec le soutien de mes collègues et grâce à la collaboration de mes clients, qui possèdent un grand niveau d'expertise dans leurs champs d'activités respectifs.

Je conseille aux jeunes diplômés de cultiver leur passion pour le droit, leur foi en l'avenir et surtout, de demeurer créatifs et ouverts d'esprit devant les possibilités qui s'offriront à eux.

Me Isabelle Bernard

Conseillère juridique - McMahon Distributeur pharmaceutique Inc., une filiale de Metro Inc.
LL.B., 2014, Université de Montréal

J'ai voulu pratiquer en entreprise, car j'ai toujours eu un intérêt pour le monde des affaires et la gestion. J'ai l'occasion d'apprendre comment fonctionne une grande entreprise et de travailler avec des gens œuvrant dans différents domaines (finance, marketing, TI, développement des affaires, immobiliers etc.). Tout en développant mes réflexes et mes connaissances juridiques, je suis à même de développer mes compétences dans divers domaines, ce qui me stimule énormément.

Pour ma part, je suis extrêmement sollicitée par les gens d'affaires avec qui je travaille. Je les assiste dans divers dossiers, notamment dans le cadre de transactions ou de négociations de contrats, mais je suis aussi amenée à répondre à leurs questions de façon ponctuelle et à leur donner mon opinion d'un point de vue juridique. Les journées ne se ressemblent pas, car chaque dossier ou situation amène son lot de défis. Dans une journée, je peux facilement travailler sur 2-3 contrats, assister à des réunions d'affaires, transmettre et réviser des courriels et négocier avec des avocats externes. Souvent, j'arrive au bureau le matin pensant faire certaines choses, mais la journée me réserve d'autres surprises.

J'ai commencé à pratiquer dans une grande entreprise tout de suite après mon stage que j'avais fait en cabinet. Un jeune professionnel qui souhaite travailler en entreprise doit être curieux et avoir de l'initiative. Il faut vouloir en apprendre sur d'autres domaines que simplement le droit. Il faut aussi être chaleureux et facile d'approche, car il est important de créer un lien avec les gens d'affaires qui viennent tous de différents milieux. Il faut que les gens d'affaires voient le conseiller juridique comme une ressource importante et se sente à l'aise avec lui. Il ne faut surtout pas que les gens d'affaires sentent que le département des affaires juridiques est un obstacle à l'avancement de leur dossier.

Le conseiller juridique joue une place importante dans les décisions d'affaires, car il est en mesure de prévenir les gens d'affaires des risques associés à leurs dossiers. L'important, est d'être capable de donner un conseil juridique éclairé aux gens d'affaires, tout en tentant le plus possible de trouver une solution qui permettra de minimiser les risques, sans empêcher l'avancement d'un dossier ou la conclusion d'une transaction quelconque. Il y a toujours des solutions, il suffit d'être un peu créatif!

Le conseiller juridique doit appliquer le droit et minimiser les risques, tout en permettant aux gens d'affaires de faire leur travail. Parfois, il ne faut pas appliquer le droit à la lettre, mais penser aux intérêts de l'entreprise. Par exemple, ce n'est pas parce qu'un fournisseur ne paie pas l'entreprise, qu'il faudra nécessairement intenter une poursuite contre lui. Il faut toujours se demander si c'est une bonne idée d'un point de vu d'affaires.

Curiosité, initiative, facilité avec les relations interpersonnelles, le sens des affaires, excellent sens de l'organisation sont des qualités essentielles d'un conseiller juridique. Pour ma part, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de la pratique privée pour être un bon juriste et avoir une belle carrière en entreprise, contrairement à ce que certains juristes pensent. Néanmoins, il est important d'avoir des bons mentors qui révisent ce que le jeune conseiller juridique fait et qui le guide. J'ai la chance de travailler avec des avocats qui ont plusieurs années d'expérience en contentieux et qui, sans trop m'encadrer,

m'apprennent énormément et s'assurent que ce que je remets est bon et bien fait. Je peux échanger avec eux et leur poser mes questions ce qui me permet de faire du bon travail et de développer mes réflexes juridiques ainsi que mes connaissances en gestion.

Je suis certaine que les opportunités de stages en contentieux permettent de développer des connaissances similaires à la pratique privée, dépendamment de l'entreprise. Pour ma part, je développe énormément mes connaissances dans divers domaines de droit, car je suis très impliquée dans les dossiers et participent aux diverses rencontres avec les gens d'affaires, et ce, du début à la fin. Je travaille aussi avec plusieurs avocats externes dans mes dossiers qui ont tous beaucoup plus d'expérience que moi. Dans certains cabinets, les jeunes juristes sont impliqués sur certaines portions des dossiers et communiquent peu avec les clients ou les avocats des autres parties. C'est loin d'être mon cas. Je crois sincèrement avoir fait des choses que je n'aurais pas faites à mon niveau en cabinet. Au travail, je me développe beaucoup. J'apprends énormément des gens d'affaires et de mes collègues juristes qui ont plus d'expérience que moi. Il est aussi très important d'assister à des formations, par exemple celles données par des grands cabinets, et de lire les publications des cabinets d'avocats. Je me suis inscrite sur le site web de plusieurs grands bureaux et reçois leurs publications ce qui me permet de rester à jour. De plus, mon entreprise offre diverses formations internes aux cadres et professionnels sur le leadership et la gestion. C'est une autre belle façon de se développer. Il faut aussi ne pas avoir peur de demander à nos patrons d'être impliqués dans des dossiers plus difficiles lorsque l'on sent que l'on est prêt à le faire.

TÉMOIGNAGE D'UN JURISTE EXERÇANT DANS UN ORGANISME PARAPUBLIC

Me Irène Chrisanthopoulos

Conseillère juridique principale – Droit du travail et de l'emploi chez Air Canada

LL.B. 1994, Université de Montréal

Avant de me joindre au contentieux d'Air Canada, j'ai pratiqué pendant 20 ans en pratique privée, dont plusieurs années au sein du cabinet Cain Lamarre. J'ai débuté ma carrière en litige civil et commercial en ayant aussi eu l'opportunité de faire du droit corporatif et commercial. Ce n'est que quelques années plus tard, alors que je me questionnais sur mon cheminement professionnel, que j'ai entrepris de parfaire mes connaissances en droit du travail et de l'emploi et à piloter certains dossiers dans ce domaine de droit. J'ai rapidement réalisé que j'avais trouvé le domaine qui me passionnait.

En 2015, je sentais le besoin de sortir de ma zone de confort et d'explorer de nouveaux défis. J'avais le goût d'être plus impliquée dans le développement de stratégies d'affaires. En pratique privée, il arrive fréquemment que les avocats ne touchent qu'à une partie du dossier, souvent l'aspect litigieux. L'avantage de travailler en contentieux, c'est de pouvoir voir le résultat de notre travail, de participer à la prise de décisions d'affaires et dans certains cas, d'influencer l'orientation qu'adopte l'entreprise dans un cas ou sur un sujet particulier.

J'ai choisi de me joindre au contentieux d'Air Canada, car j'ai l'opportunité, en plus des avantages ci-haut décrits, de continuer de plaider, de participer à la négociation de conventions collectives complexes et de travailler dans des dossiers d'envergure en droit fédéral (un domaine dans lequel j'avais peu d'expérience). Lorsque j'ai commencé à travailler chez Air Canada, j'avais un défi de taille, soit celui de créer des relations de confiance avec des clients qui étaient habitués de travailler avec les mêmes conseillers juridiques depuis de nombreuses années.

Comment établir un lien de confiance avec les clients en contentieux? Il n'y a pas de recette particulière : j'utilise la même méthode que j'ai apprise en pratique privée. La première étape consiste à connaître la compagnie et les clients. Il faut bien comprendre les opérations et bien saisir la culture et les valeurs de l'entreprise. De même, il faut prendre le temps de bien connaître les clients internes, leur travail, leurs objectifs et leurs besoins. Il est indispensable de visiter les clients sur leurs lieux de travail afin de comprendre leur réalité quotidienne. La deuxième étape consiste à instaurer la confiance des clients en nous en étant disponibles, en ayant une bonne écoute et en étant diligents et compétents dans notre travail. Finalement, comme toute autre relation, la relation avocat-client doit être basée sur la communication et le respect mutuel. Il ne faut jamais oublier que quoique nous sommes les experts en droit, nos clients sont les experts dans les opérations quotidiennes de l'entreprise.

Le contentieux en entreprise n'est pas simplement une place où les clients viennent afin d'obtenir une opinion sur ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. L'objectif d'un avocat ou avocate en contentieux est de devenir un(e) partenaire d'affaires et de trouver des solutions de pair avec le client. Notre rôle n'est

pas de porter un jugement sur des décisions de nos clients ni de leur dire quoi faire, mais plutôt de travailler conjointement afin de trouver des solutions viables pour l'entreprise et d'atteindre ses objectifs opérationnels et/ou d'affaires. Le défi est de créer un environnement qui encouragera les clients à nous consulter en amont de la prise de décisions.

Mon parcours professionnel est un peu atypique, mais la diversité de mes expériences m'a bien servi tout au long de ma carrière et tout particulièrement en contentieux où avoir le sens des affaires est primordial. À mon avis, il n'y a pas de parcours idéal ou typique. C'est à chaque avocat de créer son propre cheminement en saisissant les opportunités qui se présentent à lui sans avoir peur de faire face à de nouveaux défis.

ANNEXE : RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC



ENTREPRISES

Agropur Coopérative

4600, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec), J3Z 1G5
www.agropur.com

Air Canada

7373, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec), H4S 1Z3
www.aircanada.com

ALSTOM

1400, rue Industrielle
La Prairie (Québec), J5R 2E4
www.alstom.com

AXA Assistance Canada

2001, rue University, Bureau 1850
Montréal (Québec), H3A 2L8
www.axa-assistance.ca

Banque Laurentienne du Canada

1981, avenue McGill College, 20^e étage
Montréal (Québec), H3A 3K3
www.banquelaurentienne.ca

Banque Nationale du Canada

600, rue de la Gauchetière
Montréal (Québec), H3B 4L2
www.bnc.ca

Banque Royale du Canada

1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec), H3B 1Z5
www.rbcbanqueroyale.com

Bell Canada

1, carrefour Alexander-Graham-Bell O.
Verdun (Québec), H3E 3B3
www.bell.ca

Bombardier

800, boul. René-Lévesque O.
Montréal (Québec), H3B 1Y8
www.bombardier.com

Canadian National

935, rue de la Gauchetière O., 16^e étage
Montréal (Québec), H3B 2M9
www.cn.ca

Cascades

404, boul. Marie-Victorin
Kingsey Falls (Québec), J0A 1B0
www.cascades.com

Cirque du Soleil

8400, 2ieme Avenue
Montréal (Québec), H1Z 4M6
www.cirquedusoleil.com

La Coop fédérée

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 200
Montréal (Québec), H4N 3H7
web.lacoop.coop

Deloitte

La Tour Deloitte
1190, av. des Canadiens-de-Montréal, Bureau 500
Montréal (Québec), H3B 0M7
www2.deloitte.com

³⁰ Veuillez prendre note que cette liste n'est pas exhaustive.

Domtar Inc.
395, boulevard de Maisonneuve O.
Montréal (Québec), H3A 1L6
www.domtar.com

Édition Yvon Blais, une société Thomson Reuters
75, rue Queen, Bureau 4700
Montréal (Québec), H3C 2N6
www.editionsyvonblais.com

Exceldor
5700, rue J.-B.-Michaud, Bureau 500
Lévis (Québec), G6V 0B1
www.exceldor.ca

Financière Banque Nationale Inc.
1155, rue Metcalfe, 4^e étage
Montréal (Québec), H3B 4S9
www.info.fbn.ca

GardaWorld
1390, rue Barré
Montréal (Québec), H3C 1N4
www.garda.com

Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec), H2K 2X3
www.gazmetro.com

GDI Services aux immeubles
695, 90e Avenue
LaSalle (Québec), H8R 3A4
gdi.com/canada

GE Capital
1250, boulevard René-Lévesque O., Bureau 1100
Montréal (Québec), H3B 4W8
www.gecapital.ca

George Weston
22 St. Clair Avenue E.
Toronto (Ontario), M4T 2S7
www.weston.ca

Great-West – London Life – Canada- Vie
2001, rue University, Bureau 1275
Montréal (Québec), H3A 1T9
www.londonlife.com

Groupe CGI Inc.
1350, boulevard René-Lévesque O.
Montréal (Québec), H3G 1T4
www.cgi.com

Imperial Tobacco Canada Itée
3711, rue Saint-Antoine O.
Montréal (Québec), H4C 3P6
www.imperialtobaccocanada.com

Jean Coutu (Groupe)
245, rue Jean Coutu
Varennes (Québec), J3X 0E1
www.jeancoutu.com

Kruger
3285, chemin Bedford
Montréal (Québec), H3S 1G5
www.kruger.com

La Capitale Assurances générales Inc.
625, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec), G1R 2G5
www.lacapitale.com

LEXOP
5455 Av De Gaspé Ave, Suite 710
Montréal (Québec), H2T 3B3
<https://lexop.com>

Industries Lassonde Inc.
755, rue Principale
Rougemont (Québec), J0L 1M0
www.lassonde.com

Mercer
1981, avenue McGill College, Bureau 800
Montréal (Québec), H3A 3T5
www.mercer.ca

Metro Richelieu Inc.
7151, rue Jean-Talon E., Bureau 300
Anjou (Québec), H1M 3N8
www.metro.ca

Mouvement Desjardins
1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec), H5B 1B2
www.desjardins.com

Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ)
4905, boulevard Lapinière, Bureau 2200
Brossard (Québec), J4Z 0G2
www.oaciq.com/

Polystyvert
9350, rue de l'innovation
Anjou (Québec), H1J 2X9
<http://www.polystyvert.com/fr/contact/>

Pfizer Canada Inc.
17300, route Trans-Canada
Kirkland (Québec), H9J 2M5
www.pfizer.ca

Pharmascience
6111, Av Royalmount
Montréal (Québec), H4P 2T4
www.pharmascience.com

Pratt & Whitney Canada
1000, Boul. Marie-Victorin
Longueuil (Québec), J4G 1A1
www.pwc.ca

Produits Forestiers Résolu
111, rue Duke, Bureau 5000
Montréal (Québec) H3C 2M1
www.pfresolu.com

Quebecor Media Inc.
612, rue Saint-Jacques, Tour Sud
Montréal (Québec), H3C 4M8
www.quebecor.com

Renaud Bray
4388 rue St-Denis, Bureau 200
Montréal (Québec), H2J 2L1
www.renaudbray.com

Rio Tinto Alcan Inc.
1188, rue Sherbrooke O.
Montréal (Québec), H3A 3G2
www.riotintoalcan.com

RONA
220, chemin du Tremblay
Boucherville (Québec), J4B 8H7
www.rona.ca

Les Rôtisseries Saint-Hubert
2500, boul. Daniel-Johnson, Bureau 700
Laval (Québec), H7T 2P6
www.st-hubert.com

Saputo Inc.
6869, boulevard Maisonneuve E.
Saint-Léonard (Québec), H1P 1X8
www.saputo.com

SNC-Lavalin Inc.
455, boulevard René-Lévesque O.
Montréal (Québec), H2Z 1Z3
www.snc-lavalin.ca

Sobeys Québec Inc.
11281, boulevard Albert-Hudon
Montréal-Nord (Québec), H1G 3J5
www.sobeys.com

Standard Life
1245, rue Sherbrooke O.
Montréal (Québec), H3G 1G3
www.standardlife.ca

TELUS
Tour TELUS
630 Boulevard René-Lévesque O
Montréal (Québec), H3B 1S6
www.telus.com

TC Trans Continental
1, Place Ville Marie Bureau 3240
Montréal (Québec), H3B 0G1
tctranscontinental.com

TransForce
8801, autoroute Transcanadienne, Bureau 500
Saint-Laurent (Québec), H4S 1Z6
www.transforcecompany.com

Ubisoft
5505 Boul. St-Laurent,
Suite 2000
Montréal (Québec), H2T 1S6
montreal.ubisoft.com

SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PATRONALES

Association de la construction du Québec (ACQ)
7900, avenue Jean Desprez
Anjou (Québec), H1K 0H4
www.acqmétropolitaine.org

Association des policiers provinciaux du Québec
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec), J3E 1Y9
<https://www.appq-sq.qc.ca>

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)
7333, Place des Roseraies, Bureau 400
Anjou (Québec), H1M 2X6
www.apchq.com

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec), H1L 6P3
www.lacsq.org

Commission de la construction du Québec (CCQ)
1201, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec), H2M 0A6
www.ccq.org

Confédération nationale des syndicats (CSN)
2100, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec), H2K 4S1
www.csn.qc.ca

Conseil du patronat du Québec
1010, rue Sherbrooke O. Bureau 510
Montréal (Québec), H3A 2R7
<https://www.cpq.qc.ca/fr/>

Fédération autonome de l'enseignement
8550, boulevard Pie-IX Bureau 400
Montréal (Québec), H1Z 4G2
www.lafae.qc.ca

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
1234, avenue Papineau
Montréal (Québec), H2K 0A4
www.fiqsante.qc.ca

Fonds de solidarité (FTQ)
545 Boul Crémazie Est
Montréal (Québec), H2M 1R6
www.fondstq.com

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
565, boulevard Crémazie Est, Suite 7100
Montréal (Québec), H2M 2V9
www.scfp.ca

Syndicat des Métallos
565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100
Montréal (Québec), H2M 2V8
www.metallos.org

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)
1229 Rue Panet
Montréal (Québec), H2L 2Y6
www.sartec.qc.ca

Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)
1100, boul. Crémazie, Bureau 720
Montréal (Québec), H2P 2X2
www.tuac.ca

Union des artistes
5445 Avenue de Gaspé
Montréal (Québec), H2T 3B2
www.uda.ca

Union des producteurs agricoles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, Bureau 100
Longueuil (Québec), J4H 3Y9
<https://www.upa.qc.ca>

ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

Agence métropolitaine de transport
700, rue de la Gauchetière O., 26^e étage
Montréal (Québec), H3B 5M2
www.amt.qc.ca

Aéroports de Montréal
800, place Leigh-Capreol, Bureau 1000
Dorval (Québec), H4Y 0A5
www.admtl.com

Autorité des marchés financiers (AMF)
Tour de la Bourse
800, Square Victoria, 22^e étage
Montréal (Québec), H4Z 1G3
www.lautorite.qc.ca

CAA-Québec
444, rue Bouvier
Québec (Québec), G2J 1E3
www.caaquebec.com

Caisse de dépôt et placement du Québec
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec), H2Z 2B3
www.lacaisse.com

Chambre de la sécurité financière300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage

Montréal (Québec), H2X 4B8

www.chambresf.com**Collège des médecins**

2170, boulevard René-Lévesque O.

Montréal (Québec), H3H 2T8

www.cmq.org**Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)**

1199, rue de Bleury

Montréal (Québec), H3B 3J1

www.cnesst.gouv.qc.ca**Fonds d'assurance****responsabilité de la****Chambre des Notaires du****Québec**

1200, avenue McGill College, Bureau 1500

Montréal (Québec), H3B 4G7

www.farpcnq.qc.ca**Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec**445, boulevard Saint-Laurent, 3^e étage

Montréal (Québec), H2Y 3T8

www.farbq.ca**Ordre des ingénieurs du Québec**

1100, avenue des Canadiens-de-Montréal O.,

Bureau 350

Montréal (Québec), H3B 2S2

www.oiq.qc.ca**Société des alcools du Québec (SAQ)**

905 avenue de Lorimier

Montréal (Québec), H2K 3V9

www.saq.com**Hydro-Québec**75, boulevard René-Lévesque O., 4^e étage

Montréal (Québec), H2Z 1A4

www.hydroquebec.com**Hema-Québec**

4045, boulevard Côte-Vertu

Saint-Laurent (Québec), H4R 2W7

www.hema-quebec.qc.ca**Ivanhoé Cambridge**

1001, rue du Square Victoria, Bureau C-500

Montréal (Québec), H2Z 2B5

www.ivanhoecambridge.com**Loto-Québec**

500, rue Sherbrooke O.

Montréal (Québec), H3A 3G6

portail.lotoquebec.com**Ordre des comptables professionnels agréés**

5, place Ville-Marie, Bureau 800

Montréal (Québec), H3B 2G2

www.cpaquebec.ca**Ordre des infirmiers et infirmières du Québec**

4200, rue Molson

Montréal (Québec), H1Y 4V4

www.oiiq.org**Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)**800, rue du Square-Victoria, 31^e étage

Montréal (Québec), H4Z 1L6

www.saaq.gouv.qc.ca**Société de transport de Montréal (STM)**800, rue de la Gauchetière O., 8^e étage

Montréal (Québec), H5A 1J6

www.stm.info

Société des traversiers du Québec

250, rue Saint-Paul

Québec (Québec), G1K 9K9

www.traversiers.com

Société Radio-Canada (SRC)

1400 boulevard René-Lévesque E.

Montréal (Québec), H2L 2M2

www.ici.radio-canada.ca

Via Rail

3 Place Ville Marie

Montréal (Québec), H3B 2C9

514 871-6000

www.viarail.ca

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER TIFFANI, ASSOCIATION OF CORPORATE COUNSEL (ACC) DOCKET, *ACC Straight to In-house: P&G's Tara Rosnell on Rising to the Ranks of Hiring Attorney*, (2018), en ligne :

<https://www.accdocket.com/articles/straight-to-in-house-p-g-tara-rosnell-hiring.cfm>

BARREAU DU QUÉBEC, *Guide pratique de déontologie pour les avocats en entreprise*, (2016), en ligne : <https://www.barreau.qc.ca/media/1308/guide-avocat-entreprise.pdf>

CHAMBERS ASSOCIATE, *In-House Counsel*, en ligne : <http://www.chambers-associate.com/where-to-start/alternative-careers/in-house-counsel>

IN-HOUSE COUNSEL WORLDWIDE, *ICW Universal Competency Profile for In-house Counsel*, (2018), en ligne : https://www.ccca-accje.org/CBAMediaLibrary/cba_cc/PDF/ICW/ICW_UCP2018.pdf

LEGAL TALK NETWORK, *Vertical Promotion is Not Always the Route to General Counsel*, (2015), en ligne : <https://legaltalknetwork.com/podcasts/in-house-legal/2015/05/vertical-promotion-not-always-route-to-general-counsel/>

LES CARRIÈRES DU DROIT 2013, *Notaire en entreprise : portrait*, (2013), en ligne : <https://www.jobboom.com/carriere/notaire-en-entreprise-portrait/>

MARTEL, N., *Le travail en contentieux : les multiples rôles du conseiller juridique d'entreprise*, Congrès de l'association des Jeunes Barreaux du Québec (AJBQ), (2012), en ligne :

http://ajbq.net/system/documents/0000/0041/Presentation_AJBQ_2012-Nadia_Martel.pdf

MUNNEKE, G.A., ET HENSELEE, W.D., *Nonlegal Careers for Lawyers*, 4^e édition, États-Unis, 2003

PARENT STÉPHANIE, ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN DIVISION DU QUÉBEC, *Répondre aux besoins des conseillers juridiques d'entreprise*, (2015), en ligne : [https://abcqc.qc.ca/Publications-Resources/Articles/2015-\(1\)/Repondre-aux-besoins-des-conseillers-juridiques-d-](https://abcqc.qc.ca/Publications-Resources/Articles/2015-(1)/Repondre-aux-besoins-des-conseillers-juridiques-d-)

SENGUPTA REENA, FINANCIAL TIMES, *Working in-house becomes an exciting option for lawyers*, (2015), en ligne : <https://www.ft.com/content/f3e07548-5ac7-11e5-a28b-50226830d644>

THE COUNSEL NETWORK, *In-House Counsel Compensation & Career Survey Report* (2018) en ligne : https://www.thecounselnetwork.com/wp-content/uploads/2018/02/TCN_In-House-Counsel-Compensation-Career-Survey-Report-2018.pdf

THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA, *2012 Legal Careers Guide: A Career Resource Manual for Law Students*, 2010, University of British Columbia

WALTON, K.A., *Guerilla Tactics For Getting The Legal Job of Your Dreams*, États-Unis, Thomson/West, 2008.